



Assemblée générale

Distr. générale
4 décembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 157 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
au Libéria**

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	10
D. Coopération entre missions de la région	11
E. Partenariats, coordination avec les équipes de pays et missions intégrées	12
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	12
III. Exécution du budget	71
A. Ressources financières	71
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	72
C. Évolution des dépenses mensuelles	72
D. Autres recettes et ajustements	73
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	73



F. Contributions non budgétisées.....	74
IV. Analyse des écarts.....	74
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	79

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 et l'objectif de la Mission des Nations Unies au Libéria est mise en évidence dans des tableaux de budgétisation axée sur les résultats, qui sont organisés par composante (secteur de la sécurité, consolidation de la paix, état de droit et appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission s'est consacrée en priorité à la préparation et à la tenue du référendum constitutionnel et des élections législatives et présidentielle (y compris le deuxième tour), et à l'investiture de la Présidente. Elle a également continué d'aider le Gouvernement libérien à systématiser la réforme du secteur de la sécurité et à renforcer les institutions concernées, et d'étoffer les capacités nationales dans le domaine de l'état de droit.

La Mission a engagé des dépenses d'un montant brut de 522 917 200 dollars sur un crédit ouvert de 525 559 930 dollars, soit un solde inutilisé de 2 642 730 dollars, ce qui représente un taux d'exécution de 99,5 % (contre 97,7 % pour l'exercice 2010/11).

Le solde inutilisé tient au fait que les dépenses opérationnelles ont été moins élevées que prévu, notamment en ce qui concerne les transports aériens, la Mission ayant remplacé son avion-cargo à grosse charge utile par un appareil de moindre capacité et résilié un contrat de location d'un hélicoptère.

Ces sous-utilisations de crédits ont été en partie contrebalancées par des dépenses plus importantes que prévu au titre des militaires et du personnel de police, qui s'expliquent par l'augmentation du coût des voyages liés à la relève des contingents, étant donné que la Mission a recouru davantage à des vols commerciaux affrétés qu'aux moyens aériens et au personnel civil des Nations Unies, essentiellement parce que le taux moyen de vacance de postes a été inférieur aux prévisions en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	235 965,5	237 931,6	(1 966,1)	(0,8)
Personnel civil	120 356,0	125 065,4	(4 709,4)	(3,9)
Dépenses opérationnelles	169 238,4	159 920,2	9 318,2	5,5
Montant brut	525 559,9	522 917,2	2 642,7	0,5
Recettes provenant des contributions du personnel	12 316,3	11 510,6	805,7	6,5
Montant net	513 243,6	511 406,6	1 837,0	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	52,8	52,8	–	–
Total	525 612,7	522 970,0	2 642,7	0,5

Ressources humaines : exécution du budget

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	133	129	3,0
Contingents	7 819	7 778	0,5
Police des Nations Unies	498	453	9,0
Unités de police constituées	845	844	0,1
Personnel recruté sur le plan international	515	475	7,8
Personnel recruté sur le plan national	1 062	994	6,4
Volontaires des Nations Unies (fonctionnement)	237	220	7,2
Volontaires des Nations Unies (élections) ^c	20	20	–
Emplois de temporaire ^d			
Personnel recruté sur le plan international (fonctionnement)	2	2	–
Personnel recruté sur le plan international (élections) ^d	4	1	75,0
Personnel recruté sur le plan national	1	1	–
Personnel fourni par des gouvernements	32	28	12,5

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Approuvés pour une période de six mois.

^d Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (exercice 2011/12), présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 14 février 2011 (A/65/727), s'élevait à un montant brut de 540 836 400 dollars (montant net : 528 436 800 dollars), dont 528 454 800 dollars (montant net : 516 121 200 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission et 12 381 600 dollars (montant net : 12 315 600 dollars) au titre de l'appui électoral fourni par la Mission, compte non tenu de contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 52 800 dollars. Il couvrait le déploiement de 133 observateurs militaires, 7 819 soldats des contingents, 1 375 policiers (498 agents de la Police des Nations Unies, 845 membres d'unités de police constituées et 32 spécialistes des questions pénitentiaires), 527 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 8 occupant des emplois de temporaire), 1 063 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 60 administrateurs et 1 agent des services généraux occupant des emplois de temporaire) et 257 Volontaires des Nations Unies (dont 20 chargés de l'appui électoral fourni par la Mission).

2. Au paragraphe 53 de son rapport du 20 avril 2011 (A/67/743/Add.7), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 510 073 230 dollars pour financer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2011/12 et d'un montant brut de 12 155 900 dollars aux fins de l'appui électoral, soit un montant brut total de 522 229 130 dollars.

3. Dans sa résolution 65/301, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 513 404 030 dollars (montant net : 501 128 630 dollars) pour financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2011/12 et un crédit de 12 155 900 dollars (montant net : 12 115 000 dollars) aux fins de l'appui électoral fourni par la Mission. La totalité de cette somme, soit 525 559 930 dollars (montant net : 513 243 630 dollars), a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUL dans sa résolution 1509 (2003) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 1938 (2010) et 2008 (2011).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général consistant à faire progresser le processus de paix au Libéria.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (secteur de la sécurité, consolidation de la paix, état de droit et appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2011/12, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, la Mission s'est essentiellement consacrée à la préparation et à la tenue du référendum constitutionnel du 23 août 2011, des élections législatives et présidentielle du 11 octobre 2011, du deuxième tour de l'élection présidentielle le 8 novembre 2011 et, enfin, de l'investiture de la Présidente. Conformément aux résolutions 1885 (2009), 1938 (2010) et 2008 (2011) du Conseil de sécurité, la MINUL a fourni un soutien logistique, notamment pour faciliter l'accès aux régions reculées, a coordonné l'assistance électorale internationale et a aidé les institutions et les partis politiques libériens à créer un climat propice au déroulement pacifique des élections, y compris en leur offrant ses bons offices. Les élections de 2011, premières élections organisées sous la responsabilité du pays depuis l'accord de paix, ont été extrêmement importantes pour le Libéria. Le processus électoral était vu comme une étape majeure pour l'établissement d'une paix durable et l'occasion de voir dans quelle mesure les institutions libériennes étaient à même d'organiser et tenir un événement national politiquement sensible et d'en assurer la sécurité.

9. À cet égard, la MINUL a lancé la revitalisation du Groupe de contact international pour le Libéria, qu'elle a tout spécialement chargé de coordonner l'intervention et la communication au niveau international. Dans le même temps, la Mission a mobilisé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour qu'elle serve d'intermédiaire entre les parties et mette à disposition, à titre de mesure de confiance, des observateurs internationaux. En marge de ces initiatives officielles, une médiation informelle a été organisée par le Centre pour le dialogue humanitaire, qui a son siège à Genève. Sur le plan logistique, comme demandé par la Commission électorale nationale, la MINUL a apporté une assistance ciblée pour la livraison par avion du matériel électoral dans les régions reculées. Elle a également offert une protection globale permettant de faire régner de bonnes conditions de sécurité et aidé la Police nationale libérienne à élaborer son plan de sécurité pour les élections.

10. En ce qui concerne la coordination des donateurs, sur le montant total du budget prévu pour les élections, estimé à 47 millions de dollars, le Gouvernement s'est engagé à verser 15 millions de dollars, et la MINUL a aidé à collecter 23 des 27 millions de dollars promis au titre des fonds gérés par le PNUD, ce à quoi il faut ajouter une contribution comptabilisée séparément d'environ 5 millions de dollars provenant de la United States Agency for International Development et de la International Foundation for Electoral Systems. En outre, des donateurs internationaux ont versé 3 millions de dollars pour renforcer la mobilité de la Police nationale libérienne et lui permettre ainsi d'assurer la sécurité pendant les élections.

11. La MINUL a continué d'aider le Gouvernement libérien à systématiser la réforme du secteur de la sécurité et à assurer la planification stratégique

correspondante afin de renforcer les institutions chargées de la sécurité, ce qui est essentiel pour le transfert aux autorités nationales des responsabilités de la Mission en matière de sécurité. La Mission a aidé le Gouvernement à asseoir la bonne gouvernance et la réconciliation, en particulier en ce qui concerne les questions foncières, la gestion des ressources naturelles et la consolidation de l'autorité de l'État, tout en continuant à renforcer les capacités et les mécanismes dont disposent les institutions garantes de l'état de droit. Les diverses composantes de la Mission se sont également employées à aider le Gouvernement à faire face aux répercussions que la crise postélectorale en Côte d'Ivoire a eues sur la sécurité et la situation humanitaire.

12. S'agissant de la réforme du secteur de la sécurité, l'importante loi sur la réforme de la sécurité et le renseignement, adoptée en août 2011, n'a pas encore été appliquée, et les travaux relatifs à la loi sur la réforme de la Police nationale libérienne et à la réglementation relative aux armes à feu n'ont guère progressé, la priorité ayant été accordée aux élections nationales, à la formation d'un nouveau gouvernement et au règlement des problèmes de sécurité le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire. Il est à noter qu'après l'attaque survenue le 8 juin 2012, au cours de laquelle sept militaires de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et un certain nombre de civils ont trouvé la mort en Côte d'Ivoire, à proximité de la frontière avec le Libéria, les Forces armées du Libéria ont, pour la première fois, été déployées à Zwedru, dans le comté de Grand Gedeh, pour renforcer la sécurité des frontières dans le cadre d'une opération menée conjointement avec d'autres organismes chargés de la sécurité nationale. Il s'agissait là d'une initiative des forces armées, qui n'était pas appuyée par la MINUL, laquelle s'est contentée de donner l'autorisation d'accéder à ses installations médicales, selon les besoins. La Mission a continué de collaborer avec la Police nationale libérienne pour accroître et renforcer ses capacités opérationnelles. L'École nationale de police n'a pas tout à fait atteint son objectif en termes de capacité d'accueil, mais la situation devrait s'améliorer étant donné que la construction de bâtiments supplémentaires devant porter le nombre de stagiaires de 300 à 600 s'est achevée en juillet 2012.

13. Malgré l'augmentation prévue de la capacité d'accueil de l'École nationale de police, plusieurs facteurs – difficultés financières, manque de candidats qualifiés et faiblesse des capacités de gestion, notamment – ont continué de peser sur la qualité des effectifs de la Police nationale libérienne et son taux d'occupation des postes.

14. Après une période d'inaction au moment des élections de 2011, le Gouvernement a relancé le processus de planification de la transition, en collaboration avec la MINUL, en reconduisant dans leurs fonctions les membres du groupe restreint chargé de la transition. Après l'analyse des lacunes empêchant le Gouvernement de prendre la relève en matière de sécurité, des discussions ont été entamées sur la réorganisation des camps de la MINUL. Le Gouvernement a également fait part de ses priorités stratégiques en matière de sécurité, lesquelles ont été intégrées au cadre de planification.

15. Pour ce qui est de la consolidation de la paix, la composante relèvement et gouvernance s'est essentiellement employée à fournir un appui pour le référendum et les élections législatives et présidentielle de 2011, et a coordonné l'intervention dans le cadre de la crise née de l'afflux de réfugiés ivoiriens. L'attention générale ayant été mobilisée par les élections législatives et présidentielle de 2011 et la

formation du nouveau gouvernement, la participation aux réunions mensuelles sur la stratégie de réduction de la pauvreté tenues au niveau des comtés a été faible. Pour cette raison également, le lancement de l'initiative « Liberia Rising 2030 », qui doit succéder à la stratégie de réduction de la pauvreté, a pris du retard, malgré la tenue de consultations aux niveaux des régions et des comtés. Parallèlement, la MINUL a continué d'appuyer la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal de la Commission foncière, en particulier en ce qui concerne les modes extrajudiciaires de règlement des litiges et les centres de coordination des opérations en matière foncière au niveau des comtés. Un plan des litiges fonciers et des parties prenantes dans trois districts du comté de Lofa est en cours d'établissement. Malgré l'importance que la MINUL continue d'attacher à la question des ressources naturelles, l'Équipe spéciale présidentielle sur les diamants ne s'est réunie qu'une seule fois, en juillet 2011. La Mission a également continué de fournir des avis techniques et de suivre les moyens dont dispose l'Office des forêts pour faire appliquer les règlements fondamentaux dans ce domaine. Dans le même temps, elle a continué de surveiller la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, et de la résolution 1820 (2008) du Conseil sur la violence sexuelle en période de conflit armé, en mettant l'accent sur les comtés, dans une optique de décentralisation.

16. Dans le cadre des programmes de relèvement proposés à l'échelon local, le Gouvernement a créé 2 500 emplois à court terme destinés aux jeunes touchés par la guerre, ce qui est supérieur au chiffre prévu et s'explique par le grand nombre de jeunes ayant participé au projet de préparation des jeunes à la vie active. Toutefois, le plan d'action national pour la réduction des risques liés aux catastrophes n'a pas été mis en œuvre, puisqu'il n'a pas encore été approuvé par le Gouvernement ni fait l'objet d'une loi.

17. La Mission a continué de s'employer à renforcer les capacités nationales dans le secteur de l'état de droit, en fournissant un appui important à l'élaboration et à la mise au point définitive, en décembre 2011, d'un programme commun pour la justice et la sécurité, qui a permis de rassembler en un programme cohérent les questions prioritaires pour le secteur. Elle a également joué un rôle de premier plan au sein du Conseil de justice et de sécurité, en supervisant la mise en œuvre du programme commun en 2012. Elle a continué de participer activement à des initiatives intersectorielles telles que le groupe de travail sur la justice des mineurs, l'équipe spéciale sur les détentions provisoires et le programme commun de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, en leur fournissant des conseils techniques et en organisant des formations.

18. Elle a également continué de fournir un appui technique aux trois pouvoirs de l'État, en collaborant notamment avec le Ministère de la justice, l'appareil judiciaire et le Parlement, ainsi qu'aux institutions nationales de formation dans le domaine judiciaire, notamment à l'Institut de formation judiciaire et à la faculté de droit. Toutefois, les changements intervenus à la tête des principales institutions, les difficultés financières et l'obsolescence des dispositifs juridiques ont limité le renforcement des systèmes juridique, judiciaire et pénitentiaire.

19. Tout au long de l'exercice considéré, la Mission a également continué de fournir une assistance technique au Bureau de l'administration pénitentiaire, en assurant quotidiennement un encadrement dans les établissements pénitentiaires et en mettant en œuvre des activités visant à renforcer les capacités de formation du

Bureau. Elle a également appuyé la mise en place d'institutions garantes de l'état de droit en mettant en œuvre des projets à effet rapide et en fournissant un appui technique au Bureau de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion pour l'élaboration de plans en vue de la construction d'un important établissement pénitentiaire.

20. En ce qui concerne les droits de l'homme, la MINUL a organisé une formation à l'intention du personnel du secteur de l'état de droit et fourni un appui technique en vue de l'élaboration du Plan d'action national pour les droits de l'homme et de la mise au point d'un mécanisme permettant de suivre l'application des recommandations issues de l'examen périodique universel. Toutefois, malgré les efforts que la Mission n'a cessé de déployer pour appuyer la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, celle-ci n'a que peu progressé dans l'exécution de son mandat en raison de divisions internes.

21. Au cours de l'exercice considéré, la MINUL et l'ONUCI ont poursuivi leur coopération, conformément aux résolutions 1609 (2005), 1938 (2010) et 2008 (2011) du Conseil de sécurité. La MINUL a transféré, en décembre 2011, 1 compagnie d'infanterie, 3 sections de police constituées, 2 hélicoptères de transport moyens et 3 hélicoptères armés à l'ONUCI en vue des élections législatives ivoiriennes. L'ONUCI, quant à elle, a transféré, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2011, 1 compagnie d'infanterie, 3 sections de police constituées et 2 hélicoptères de transport moyens à la MINUL en vue des élections législatives et présidentielle libériennes.

22. Au cours de l'exercice considéré, l'instabilité persistante régnant en Côte d'Ivoire, en particulier dans l'ouest du pays, a continué de peser sur l'exécution du mandat de la MINUL. Au lendemain de l'attaque directe menée le 8 juin 2012 contre des soldats de la paix de l'ONUCI, la MINUL et l'ONUCI ont été chargées de présenter un plan relatif au déploiement immédiat des trois hélicoptères armés, qui permettrait de renforcer les patrouilles aériennes aux frontières en attendant la mise en œuvre de la résolution 2062 (2012), dans laquelle le Conseil de sécurité a autorisé le transfert permanent à l'ONUCI de ces appareils pour qu'ils soient utilisés de part et d'autre de la frontière. La MINUL a déployé deux hélicoptères armés à proximité de la frontière, où elle a également mis en place des points d'avitaillement d'urgence, tout en maintenant un hélicoptère armé de réserve à Monrovia.

23. Le déploiement du personnel civil au cours de l'exercice considéré s'est fait dans le cadre de la pleine délégation de pouvoir à la Mission pour le recrutement du personnel et de la création du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions. La Mission a aussi travaillé en étroite coordination avec les responsables du recrutement des Volontaires des Nations Unies. Elle a dû faire face à des nominations tardives de candidats par les pays fournissant des effectifs de police, à des difficultés dans l'organisation des voyages et au manque de candidats qualifiés pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national.

24. Le taux de déploiement du personnel de la Mission a beaucoup augmenté par rapport à l'exercice 2010/11, le taux de vacance de postes étant passé de 17,2 % en 2010/11 à 7,8 % en 2011/12 pour le personnel recruté sur le plan international, et de 9,3 % en 2010/11 à 7,2 % en 2011/12 pour les Volontaires des Nations Unies. Le taux de non-déploiement s'est légèrement amélioré pour les contingents militaires (de 1,1 % en 2010/11 à 0,5 % en 2011/12) et les unités de police constituées (de 0,2 % en 2010/11 à 0,1 % en 2011/12).

25. Le taux de vacance a sensiblement augmenté pour les observateurs militaires (de 0,8 % en 2010/11 à 3 % en 2011/12) et la Police des Nations Unies (de 6,2 % en 2010/11 à 9 % en 2011/12). Il a également augmenté pour les administrateurs recrutés sur le plan national (de 15,3 % en 2010/11 à 22,7 % en 2011/12) et, dans une moindre mesure, pour les agents des services généraux (de 4,7 % en 2010/11 à 5,3 % en 2011/12). En outre, sur les quatre emplois de temporaire approuvés pour six mois au titre de l'appui électoral apporté par la Mission, seul un a été pourvu.

C. Activités d'appui de la Mission

26. Pendant la crise postélectorale et les élections législatives en Côte d'Ivoire, la MINUL a offert à l'ONUCI un appui sur le plan logistique et de la sécurité en déployant du personnel militaire et de police ainsi que le matériel et les moyens aériens correspondants. En effet, le conflit qui a éclaté en Côte d'Ivoire à la suite des élections, déclenchant une crise humanitaire qui a eu des répercussions au Libéria sur le plan de la sécurité, n'était pas prévu et a pesé sur l'exécution du budget de la MINUL pour 2011/12, car il a fallu installer un nouveau camp et augmenter les patrouilles aux frontières et prévoir des renforts.

27. Par rapport à des crédits d'un montant total de 525 559 930 dollars approuvés pour la Mission, dont 12 155 900 dollars au titre de l'appui électoral, les dépenses se sont élevées à 522 917 200 dollars, dont 2 835 400 dollars au titre de l'appui électoral, soit un taux d'exécution du budget de 99,5 %. Le solde inutilisé est donc de 2 642 730 dollars. Cette sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par les facteurs suivants : les coûts opérationnels ont été inférieurs aux prévisions pour les transports aériens, l'avion-cargo à grosse charge utile de la Mission ayant été remplacé par un appareil plus petit et le contrat d'un hélicoptère commercial ayant été résilié; à la rubrique Communications, l'exécution du contrat de prestation de services Internet a été retardée et les coûts réels de ce contrat se sont avérés inférieurs aux prévisions; en ce qui concerne les dépenses de communications relevant du soutien logistique autonome, le matériel de transmissions de haute fréquence déployé n'a finalement pas été le principal moyen de communication et n'ouvrait donc pas droit à remboursement. La sous-utilisation de crédits dans ces domaines a été en partie compensée par des dépenses plus élevées que prévu au titre : a) du gazole et du carburant aviation, du fait de la hausse des prix du carburant; b) du personnel militaire et de police, du fait essentiellement de l'augmentation des coûts du déplacement pour relève des contingents et des unités de police constituées : on a plus souvent utilisé des vols commerciaux au lieu des appareils de l'ONU prévus à cet effet; et c) du personnel civil, du fait que le taux effectif de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international et des agents des services généraux recrutés sur le plan national a été inférieur à celui prévu au budget, et qu'en moyenne les agents recrutés sur le plan national l'ont été à des classes supérieures à celles prévues au budget.

28. Les dépenses engagées au titre de l'appui électoral ont été beaucoup moins importantes que prévu, essentiellement parce que le projet de rénovation de la piste d'atterrissage de Spriggs Payne n'a pas été mené à son terme, le coût total de la reconstruction estimé par l'Organisation de l'aviation civile internationale étant trop élevé, et parce qu'il n'a pas fallu recourir autant que prévu au transport par avion ou par hélicoptère pour acheminer le matériel électoral vers les zones reculées, les transports terrestres pouvant lui être substitués grâce à l'accessibilité de la plupart

des routes et des bonnes conditions climatiques pendant cette période de l'année. Dans les limites du montant total des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/301, les ressources ont été réaffectées pour couvrir les dépenses additionnelles induites par l'augmentation du prix du gazole et du carburant aviation et le dépassement des crédits prévus pour les traitements et indemnités du personnel recruté sur le plan international.

D. Coopération entre missions de la région

29. L'évolution de la situation intérieure en Côte d'Ivoire et les questions de sécurité connexes ont continué d'avoir des répercussions au Libéria. Le 13 juin 2012, les Gouvernements des deux pays ont tenu, avec la MINUL et l'ONUCI, une réunion quadripartite à Abidjan et sont convenus d'améliorer leur coopération et de prendre des mesures afin de remédier à la situation particulièrement fragile aux frontières. Pour renforcer la collaboration entre leurs services de sécurité, les deux pays ont arrêté des mesures visant à restaurer la confiance des populations touchées et à promouvoir la réconciliation nationale de chaque côté de la frontière. Dans l'accord quadripartite, les deux pays ont demandé à l'ONU de faciliter l'organisation d'une réunion de réconciliation transfrontière entre dirigeants traditionnels, qui a eu lieu en septembre 2012.

30. À la suite de l'attaque dont ont été victimes des soldats de l'ONUCI le 8 juin 2012, les unités de police de la MINUL ont renforcé les patrouilles qu'elles effectuaient conjointement avec les services de sécurité libériens à la frontière et autour des camps de réfugiés, tandis que la composante militaire de la MINUL resserrait sa vigilance, en augmentant la fréquence de ses patrouilles aériennes et de ses patrouilles pédestres aéroportées. La MINUL et l'ONUCI ont amélioré la coopération de leurs composantes civiles et militaires et les deux missions, en consultation avec les deux équipes de pays des Nations Unies, ont mis au point un plan prévoyant la mise en place immédiate de mesures relatives à la sécurité et au contrôle des frontières, au renforcement de l'autorité de l'État dans les zones frontalières et au retour et à la réintégration durables des réfugiés. Elles ont aussi mis les dernières touches à un concept révisé pour l'Opération Mayo, prévoyant des patrouilles parallèles toutes les quinze jours et la participation des civils aux réunions sur la sécurité aux frontières.

31. La MINUL a également poursuivi sa coopération avec les autorités et entités régionales pour faire en sorte qu'il y ait une action cohérente en ce qui concerne les questions d'intérêt commun, en particulier la criminalité transnationale organisée ainsi que le trafic de drogues et d'armes, et continué de participer aux opérations menées à la frontière avec les autorités sierra-léonaises et guinéennes. La Mission a également participé activement à la réunion de coordination trimestrielle organisée par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, en compagnie de l'ONUCI et du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, pour faire le point de la situation régionale sur le plan de la politique et de la sécurité, et renforcé sa collaboration avec la CEDEAO, l'Union africaine et l'Union du fleuve Mano, plus particulièrement pendant les élections.

E. Partenariats, coordination avec les équipes de pays et missions intégrées

32. En mars 2012, la création d'un comité directeur mixte composé du Gouvernement libérien, d'organismes des Nations Unies et de partenaires de développement a illustré les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative Unis dans l'action. Avant la fin de 2012, ce comité devrait valider le programme correspondant, qui comprend le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2013-2017, ainsi qu'un plan d'action assorti de prévisions de dépenses. Le processus de validation s'appuiera sur les résultats d'un examen technique destiné à évaluer la mesure dans laquelle le plan d'action promeut l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. En outre, un plan de gestion du changement sur cinq ans a été établi compte tenu des exigences liées à la mise en œuvre de l'initiative Unis dans l'action et au transfert des attributions de la MINUL en vue d'harmoniser le fonctionnement des services qui s'occupent de domaines clefs, notamment les voyages, la gestion des ressources humaines, les achats et l'informatique. Par ailleurs, la Mission a continué à organiser la coordination générale de l'action des organismes des Nations Unies par l'intermédiaire du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour le redressement et la bonne gouvernance, dans le cadre d'une réunion bihebdomadaire des équipes de pays et d'une réunion hebdomadaire des acteurs humanitaires. Deux fois par semaine, la Représentante spéciale du Secrétaire général a également présidé une réunion sur la sécurité avec l'équipe de pays des Nations Unies. La MINUL a coprésidé le programme commun pour la justice et la sécurité, et activement participé au Groupe de la communication des Nations Unies, au Groupe de travail sur la justice pour mineurs, à l'Équipe spéciale sur les détentions provisoires et au programme commun de lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : secteur de la sécurité

33. Comme il apparaît dans les tableaux ci-dessous, outre la gestion des problèmes de sécurité continuant de se poser à la suite de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, la MINUL s'est essentiellement attachée à mettre en place les conditions de sécurité propices à la tenue du référendum constitutionnel de 2011 et des élections présidentielle et législatives. Ainsi, elle a renforcé les patrouilles pour faire face à la montée de la tension pendant les périodes politiquement sensibles, notamment pendant le référendum, les élections ou lorsque le Tribunal spécial pour la Sierra Leone a rendu son jugement concernant l'ancien Président libérien, privilégiant les patrouilles aériennes du côté de la frontière libérienne avec la Côte d'Ivoire. La Force d'intervention rapide de la Mission a également été mobilisée pour effectuer des patrouilles dans ce contexte. En ce qui concerne la coopération entre missions, la MINUL a augmenté les patrouilles terrestres et aériennes coordonnées avec l'ONUCI et repris les réunions bimestrielles sur la sécurité (Opération Mayo) aux postes frontière stratégiques. De plus, lorsque des élections se déroulaient dans l'autre pays hôte, les deux missions ont chacune à leur tour déployé dans l'autre, à titre provisoire, du personnel militaire et des membres de leurs unités de police constituées ainsi que des moyens aériens.

34. De surcroît, conformément à ses objectifs de transition, la MINUL a continué à se concentrer sur la formation, la réforme et la réorganisation de la Police nationale libérienne et d'autres services de sécurité nationaux, et a notamment fourni des services consultatifs techniques qui ont abouti à la signature d'un mémorandum d'accord entre la Police nationale et le parquet. La Mission a continué d'apporter son aide au Gouvernement dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, y compris pour l'adoption de textes législatifs clefs comme la loi nationale sur la réforme de la sécurité et le renseignement soumise en août 2011 pour approbation. Toutefois, la mise en œuvre a été lente, le Gouvernement étant occupé à gérer les élections présidentielle et législatives ainsi que les répercussions qu'avaient dans le pays les problèmes humanitaires et de sécurité de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la MINUL a facilité la conduite d'une importante analyse financière du secteur de la sécurité libérien réalisée par la Banque mondiale et d'une évaluation de l'Administration de la répression du trafic des stupéfiants menée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

35. Parallèlement, la Mission a également continué d'aider la Police nationale à mettre en œuvre son plan stratégique et achevé des projets connexes. En revanche, l'insuffisance des ressources logistiques et financières continue d'entraver les activités de la Police nationale; cette situation devrait s'améliorer avec le lancement, en novembre 2012, du projet de pôles régionaux de justice et de sécurité, marqué par l'ouverture à Gbarnga du premier des cinq pôles prévus. Le Gouvernement a également revu son approche concernant le mécanisme des comités de sécurité des comités et axé sa politique de décentralisation sur le développement et le renforcement de ces pôles régionaux.

Réalisation escomptée 1.1 : Stabilité des conditions de sécurité au Libéria

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Aucune violation grave de l'accord de cessez-le-feu n'est constatée (2009/10 : 0; 2010/11 : 0; 2011/12 : 0)

Objectif atteint

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

458 763 jours-homme de patrouille (11 hommes par patrouille x 106 patrouilles x 366 jours et 11 hommes x 106 patrouilles x 27,45 jours pour l'appui électoral), dont patrouilles pédestres et motorisées (routières et aériennes) : appui aux opérations de bouclage de zones et de fouilles, de maintien de l'ordre public et d'accompagnement de convois de valeur, protection de personnalités, inspection des stocks d'armes et des munitions reçues par le Gouvernement libérien et appui aux élections

512 381

Le nombre de jours-homme de patrouille a été supérieur aux prévisions en raison de la montée de la tension pendant la période électorale, de l'anticipation des conséquences éventuelles du jugement rendu par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone concernant l'ancien Président libérien et de l'instabilité le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire.

<p>214 037 jours-hommes pour les gardes stationnaires (8 hommes par poste d'observation x 68 postes fixes x 366 jours et 8 hommes x 68 postes fixes x 27,45 jours pour l'appui électoral) : observation et ensemble des fonctions de garde stationnaire aux points d'entrée et de sortie des installations des Nations Unies, des principaux ports, des aérodromes et des héliports, aux abords des principaux bâtiments publics, aux points de passage de la frontière et au niveau des ponts, carrefours et autres voies d'accès stratégiques, et appui électoral</p>	<p>429 684 Le nombre de gardes stationnaires par jour a été plus important que prévu en raison de la hausse du niveau de la criminalité autour des camps militaires et de la détérioration des conditions de sécurité dans le périmètre de ceux-ci, qui ont conduit la Mission à augmenter le nombre de gardes stationnaires par poste d'observation.</p>
<p>20 130 jours-homme pour les observateurs militaires [5 hommes (4 observateurs militaires et 1 officier des opérations) x 11 bases d'opérations x 366 jours] chargés de recueillir des informations, d'assurer la liaison avec les organismes et les organisations non gouvernementales et de fournir une assistance aux élections</p>	<p>30 310 Le nombre de jours-homme d'observateurs militaires a été supérieur aux prévisions parce que la taille moyenne des équipes d'observateurs a été plus importante que prévu (8 à 10 personnes).</p>
<p>3 094 heures de patrouille aérienne (1 046 heures pour les Mi-8, 1 972 heures pour les Mi-24 et 76 heures pour les BE-200) : toutes les opérations de déploiement aérien et les activités connexes, patrouilles frontalières, autres patrouilles (patrouilles frontalières aériennes, patrouilles pédestres aéroportées), appui à la Police des Nations Unies, patrouilles effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies, transport aérien à la demande et instruction des équipages, et patrouilles destinées à l'appui aux élections, à l'exclusion des vols servant aux opérations logistiques, aux évacuations sanitaires, au génie, au transport de personnalités et aux communications</p>	<p>2 841 Les heures de patrouille aérienne effectuées ont été inférieures aux prévisions parce que la Mission a concentré ses patrouilles aériennes sur la zone frontalière avec la Côte d'Ivoire, un secteur plus restreint, alors que, précédemment, les patrouilles couvraient de plus longs segments des frontières libériennes.</p>
<p>390 000 jours-homme consacrés au génie (1 250 ingénieurs militaires x 6 jours par semaine x 52 semaines), notamment aux travaux de campagne exécutés pour prêter appui au Gouvernement libérien : entretien des routes, neutralisation des explosifs et munitions, dragage mécanique, appui aux travaux de génie civil, installation et réparation de ponts, réparation de buses, production d'asphalte, réparation et entretien des aérodromes et activités de coopération civilo-militaire (mise en place de l'infrastructure nécessaire aux élections, notamment)</p>	<p>365 300 Le nombre de jours-homme consacrés aux activités de génie a été inférieur aux prévisions parce que des soldats du génie ont dû accomplir des tâches non liées à leur spécialité dans le cadre de l'appui électoral et ont été appelés à assurer, à titre provisoire, des fonctions de garde stationnaire en remplacement des effectifs déployés à l'ONUCI pour les élections en Côte d'Ivoire qui ont eu lieu en décembre 2011.</p>

2 340 jours-homme de patrouilles frontalières conjointes (15 hommes par patrouille x 13 jours par mois x 12 mois), qui sont l'occasion de rencontrer une fois par mois les autorités frontalières du Libéria, de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée et de surveiller les frontières pour déceler d'éventuelles activités illégales (trafic de drogue ou d'armes, traite d'êtres humains, recrutement de mercenaires et déplacements de réfugiés)	2 395 Le nombre de jours-homme de patrouilles frontalières conjointes a été plus important que prévu en raison de sa persistance de l'instabilité à la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire.
395 280 jours-homme de la Force d'intervention rapide de réserve (30 hommes x 36 sections x 366 jours) prête à être envoyée en renfort auprès des unités de police constituées, de la Police des Nations Unies et des unités militaires, en cas de besoin	287 599 Le nombre de jours-homme consacrés à la Force d'intervention rapide de réserve a été moins important que prévu, moins de soldats ayant été placés en réserve afin de faire face au besoin accru de patrouilles pendant le processus électoral, en prévision du jugement du Tribunal spécial pour la Sierra Leone concernant l'ancien Président libérien et du fait de l'instabilité le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire.
Conseils et appui technique fournis par la Police des Nations Unies et les unités de police constituées à la division des patrouilles de la Police nationale libérienne (dont l'Unité d'appui et le Groupe d'intervention d'urgence) dans le cadre de patrouilles conjointes	Oui 642 réunions avec la Direction exécutive de la Police nationale ont permis l'élaboration et l'exécution de 19 ordres d'opérations conjoints entre la Police des Nations Unies et la Police nationale libérienne et d'un mémorandum d'accord entre la Police nationale libérienne et le parquet.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès dans la réforme du secteur de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale suivant le plan prévu

Bien que la loi nationale sur la réforme de la sécurité et le renseignement ait été adoptée en août 2011, la mise en œuvre de la stratégie et de son plan d'application a été entravée par le fait que les ressources et l'attention des autorités ont été essentiellement axées sur le processus électoral et la formation d'un nouveau gouvernement. En outre, des éléments importants de la stratégie, qui appelaient l'élimination ou la fusion d'institutions et de ministères chargés de la sécurité, n'ont pas été mis en œuvre.

Adoption et application des textes de loi fondamentaux concernant la réforme du secteur de la sécurité

Bien que la loi nationale sur la réforme de la sécurité et le renseignement ait été adoptée en août 2011, sa mise en œuvre a été ralentie du fait de l'attention consacrée au processus électoral et aux problèmes liés à la crise postélectorale ivoirienne, notamment l'instabilité le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire et l'arrivée de réfugiés

ivoiriens. Toutefois, comme suite aux textes de loi, la MINUL, en collaboration avec l'ONUDC, a réalisé une évaluation de l'Administration de la répression du trafic des stupéfiants qui a été achevée et communiquée aux acteurs concernés.

Application du mécanisme des comités de sécurité dans les 15 comtés

Les comités n'ayant pas été créés, il n'y a pas eu de réunion du mécanisme des comités de sécurité.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Assistance et mise en place de l'infrastructure nécessaire à la tenue au Parlement d'une audience publique sur la loi sur la réforme du secteur de la sécurité et le renseignement	Non	Bien que la loi nationale sur la réforme de la sécurité et le renseignement ait été adoptée en août 2011, sa mise en œuvre a été entravée par le fait que l'attention a été mobilisée par le processus électoral et par l'instabilité à la frontière avec la Côte d'Ivoire.
Réunions mensuelles avec des représentants du Ministère de la justice, destinées à constituer un groupe de travail sur les armes légères et de petit calibre, à renforcer la législation sur le contrôle des armes et à créer une commission nationale des armes légères	12	Réunions ont eu lieu avec le Ministre de la justice. Un groupe de travail a été créé et une réglementation élaborée sur les armes légères et sur une commission nationale des armes légères (organe gouvernemental chargé de réglementer les armes légères).
Conseils dispensés aux services de sécurité et de maintien de l'ordre et coordination de leurs activités dans le domaine de la planification stratégique, dans le cadre de réunions mensuelles des responsables de la sécurité du Comité pour la reconstruction et le développement du Libéria avec les ministères de tutelle, les organismes des Nations Unies, les partenaires internationaux et la société civile	Oui	Bien que les responsables de la sécurité du Comité pour la reconstruction et le développement du Libéria ne se soient pas réunis après septembre 2011, l'attention et les ressources étant axées sur les besoins en matière de sécurité pendant les élections, la formation d'un nouveau gouvernement ainsi que l'achèvement de la stratégie pour la réduction de la pauvreté et l'élaboration de la phase II de cette stratégie, la Mission a donné des conseils et un appui aux services de sécurité pour la coordination et la planification de leurs activités, en contribuant notamment à une évaluation de l'Administration de la répression du trafic des stupéfiants réalisée par l'ONUDC et à une analyse financière du secteur de la sécurité libérien entreprise par la Banque mondiale.
Réunions mensuelles du groupe de travail conjoint avec les Forces armées du Libéria et réunions trimestrielles du groupe directeur commun avec les Forces armées du Libéria	40	Réunions ont été tenues, portant notamment sur le renforcement des capacités et la planification conjointe, et sur les problèmes de sécurité à la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire.
Services consultatifs assurés dans le cadre de réunions mensuelles avec le Conseiller pour les questions de sécurité nationale, l'Office national de	Oui	Réunions hebdomadaires sur la sécurité et le renseignement tenues avec tous les services de sécurité.

sécurité et les ministères de tutelle, sur l'application des mesures prises pour adapter les effectifs des services de sécurité en fonction de la réglementation issue de la réforme, afin qu'ils soient efficaces et viables sur le plan financier

La MINUL a également tenu des réunions bimestrielles avec le Directeur adjoint de l'Office national de sécurité. L'Office a collaboré avec la MINUL dans le cadre de projets conjoints de renforcement des capacités. La MINUL a renforcé les capacités des garde-côtes et de l'Autorité maritime du Libéria en mettant ses moyens aériens à leur disposition pour les patrouilles maritimes.

Assistance technique fournie par la Police des Nations Unies, dans le cadre de réunions périodiques, aux fins de l'élaboration d'une loi sur la réforme de la Police nationale libérienne

Non La loi sur la réforme de la Police nationale libérienne n'a pas été élaborée car le Gouvernement a accordé la priorité à d'autres secteurs de la sécurité.

Conseils au Gouvernement sur le fonctionnement du mécanisme des comités de sécurité en place dans les comtés

Non Compte tenu du peu d'intérêt manifesté par les comtés, les comités de sécurité n'ont pas été créés.

Suite à la politique de décentralisation élaborée depuis la formation du nouveau Gouvernement en janvier 2012, la priorité a été accordée à la mise en place de pôles régionaux de justice et de sécurité. La MINUL a dispensé des conseils et apporté son appui à cet égard. Étant donné les tensions autour de la zone frontalière avec la Côte d'Ivoire et les risques pour la sécurité que représentait le grand nombre de réfugiés, l'appui et les conseils que la MINUL a donnés au Gouvernement libérien concernant les mécanismes de sécurité ont principalement pris la forme d'activités d'encadrement et d'orientation relatives à la sécurité aux frontières et à la mise en place de mécanismes transfrontières avec l'ONUCI, comme la réunion quadripartite qui s'est tenue en juin 2012.

Réalisation escomptée 1.3 : Renforcement des capacités opérationnelles de la Police nationale libérienne et de ses capacités de maintien de l'ordre public

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre d'agents de l'Unité d'appui de la Police nationale libérienne entraînés, équipés et déployés (2009/10 : 0; 2010/11 : 322; 2011/12 : 1 000)

Au 30 juin 2012, l'Unité d'appui de la Police nationale libérienne comptait 782 agents, dont 87 femmes. Le programme de formation de ces agents a pris du retard, la priorité ayant été accordée à la formation, en prévision des élections, de la Police nationale libérienne, du personnel du Bureau de l'immigration et de la naturalisation et d'autres agents des organismes chargés de la sécurité. En outre, un financement insuffisant a entravé le déroulement du programme.

5 quartiers généraux de la Police nationale libérienne créés à l'échelon régional (2009/10 : 0; 2010/11 : 1; 2011/12 : 5)	À la fin de l'exercice, les 5 quartiers généraux disposaient d'une structure de commandement et de contrôle mais n'étaient pas encore pleinement opérationnels à cause d'un manque de ressources notamment logistiques.
10 projets prioritaires du plan stratégique de la Police nationale libérienne achevés (2010/11 : 13; 2011/12 : 10)	Objectif atteint 18 projets ont été achevés au cours de la période considérée, dont 8 plus tôt que prévu.
Formation en cours d'emploi et perfectionnement du personnel actif de la Police nationale libérienne institutionnalisés et dispensés par des formateurs de la police nationale (2010/11 : 2 501; 2011/12 : 500)	Objectif atteint 58 formations en cours d'emploi et formations spécialisées ont été dispensées à 1 275 agents de la Police nationale libérienne, parmi lesquels 280 femmes. Plus de policiers que prévu ont pu être formés, grâce à l'augmentation du nombre de places disponibles et à l'ajout de cours supplémentaires.
Représentation féminine dans la Police nationale maintenue à 20 % de l'effectif autorisé (2009/10 : 14,7 %; 2010/11 : 16,12 %; 2011/12 : 20 %)	Au 30 juin 2012, la Police nationale libérienne comptait 17,6 % de femmes, soit 771 policières sur un effectif total de 4 383 agents.
École nationale de police dotée de moyens suffisants pour assurer la formation de 450 élèves par jour (2011/12 : 450)	Au 30 juin 2012, l'École nationale de police pouvait assurer la formation de 300 recrues et agents actifs par jour. La différence par rapport à la capacité prévue s'explique par des retards de construction et des contraintes budgétaires, qui ont ralenti les travaux de construction de salles de classe et de dortoirs supplémentaires, lesquels n'ont été achevés qu'en juillet 2012.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Services consultatifs, parrainage et assistance technique offerts dans le cadre de réunions quotidiennes avec 400 membres de la Police nationale libérienne participant au programme de l'Unité d'appui de la Police nationale libérienne, et à la faveur de la coïmplantation	Oui	Des activités ont été menées quotidiennement dans le cadre de la coïmplantation et 136 réunions ont été organisées avec les membres de l'Unité d'appui de la Police nationale libérienne, y compris avec le Bureau de l'immigration et de la naturalisation, ainsi que 4 exercices de contrôle des foules.
Services consultatifs, parrainage et assistance technique offerts aux responsables du plan stratégique de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, dans le cadre de réunions quotidiennes et hebdomadaires	Oui	716 réunions quotidiennes et hebdomadaires ont été tenues avec la Police nationale libérienne et les responsables de projet du Bureau de l'immigration et de la naturalisation. 18 projets stratégiques ont été examinés et déclarés achevés par la Police nationale libérienne.
Conseils stratégiques dispensés à la direction exécutive de la Police nationale libérienne, à la faveur de la coïmplantation, dans les domaines suivants : développement des institutions, élaboration de plans stratégiques et gestion des	Oui	642 réunions et activités quotidiennes ont été menées avec la direction exécutive de la Police nationale libérienne à la faveur de la coïmplantation. Elles ont permis l'élaboration et l'exécution de 19 ordres d'opération conjoints et

programmes, formation et perfectionnement du personnel dirigeant, finances et budget, gestion des ressources humaines, gestion de la logistique, gestion de l'information, communication externe, prévention et détection de la criminalité, répression des infractions et enquêtes judiciaires

Services consultatifs, parrainage et assistance technique destinés à donner aux instructeurs et aux agents administratifs de l'École nationale de police les moyens de dispenser des stages de perfectionnement et des formations spécialisées à 500 membres de la Police nationale libérienne dans les domaines suivants : protection des femmes et des enfants, services de police de proximité, encadrement et enquêtes judiciaires

Conseils dispensés quotidiennement à la Police nationale libérienne (officier de garde, services administratifs, commandant du poste de police, enquêteurs et policiers de proximité) dans les postes de police de 8 zones de Monrovia et les postes de commandement de 14 comtés, à la faveur de la coïmplantation

Conseils sur l'organisation de campagnes de recrutement de femmes et de campagnes locales de communication, dispensés dans le cadre de réunions quotidiennes avec le bureau chargé de la problématique hommes-femmes, le bureau de la police de proximité et le bureau des ressources humaines du quartier général de la Police nationale libérienne

Conseils dispensés à l'équipe dirigeante du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, à la faveur de la coïmplantation, sur la dotation en effectifs et l'équipement de 36 postes frontière et la formation de leur personnel

Services consultatifs et assistance technique offerts quotidiennement à la Police nationale libérienne, à l'École nationale de police et au Bureau de l'immigration et de la naturalisation, sur la coordination et la mise en œuvre de projets axés sur

d'un mémorandum d'accord entre la Police nationale libérienne et les services du Procureur.

826 Agents de la Police nationale libérienne, parmi lesquels 192 femmes, ont bénéficié de 42 cours spécialisés et de perfectionnement dispensés à l'École nationale de police et portant sur les domaines suivants : formes spécialisées de vol, enquêtes sur le trafic de stupéfiants, homicides, incendies criminels, protection des lieux de crime, criminalistique, enquête sur les accidents de la circulation et sur les vols de voitures (24 cours); gestion des affaires d'agression sexuelle (2 cours); encadrement intermédiaire (4 cours); encadrement opérationnel (Groupe d'intervention d'urgence, circulation, droits de l'homme, gestion de la logistique et informatique) (8 cours); problématique hommes-femmes (2 cours); et police de proximité (2 cours).

Oui 10 508 activités et réunions quotidiennes ont été organisées à la faveur de la coïmplantation. En outre, 12 006 journées de patrouille ont été menées conjointement avec les agents de patrouille en tenue de la Police nationale libérienne.

Oui 378 activités et réunions quotidiennes ont été organisées dans le cadre de la coïmplantation sur la planification et la conduite de campagnes de recrutement de femmes et de campagnes locales de communication. En outre, 47 programmes d'information, à l'intention des populations locales et des écoliers, et campagnes de recrutement de femmes ont été menés.

Oui 307 activités et réunions quotidiennes ont été organisées, à la faveur de la coïmplantation, avec le Bureau de l'immigration et de la naturalisation dans 36 postes frontière.

Oui 318 activités et réunions quotidiennes ont été organisées, à la faveur de la coïmplantation, sur la coordination et la mise en œuvre de projets axés sur le développement des infrastructures ou la logistique qui bénéficie d'un financement. Au

le développement des infrastructures ou la logistique et bénéficiant d'un financement

total, 41 projets à effet rapide de développement des infrastructures de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation ont été achevés, les produits correspondants étant, au 30 juin 2012, officiellement livrés et opérationnels pour 27 d'entre eux et en attente de livraison pour 14 d'entre.

Examen des dossiers de formation, des résultats professionnels et des antécédents disciplinaires de 4 100 agents de la Police nationale libérienne et lancement de la procédure de certification de la Police nationale libérienne

4 383 Agents de la Police nationale libérienne ont été évalués par l'examen de leur conduite, de leurs états de paie et de leur assiduité.

Le nombre d'agents évalués a été plus important que prévu car il y a eu plus de diplômés de l'École nationale de police qu'espéré.

Composante 2 : consolidation de la paix

36. Comme il est indiqué dans les tableaux ci-dessous, la composante consolidation de la paix de la MINUL a appuyé la mise en œuvre des volets de la stratégie de réduction de la pauvreté du Gouvernement libérien concernant des questions telles que la réforme foncière, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et le renforcement de la gouvernance en général. Les activités menées par cette composante ont porté sur les affaires politiques et civiles, la coordination de l'action humanitaire et la problématique hommes-femmes. Elles ont été mises en œuvre en partenariat avec le Gouvernement libérien, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, la Banque mondiale et des donateurs multilatéraux et bilatéraux.

37. Au niveau des comtés, la Mission a facilité les réunions mensuelles de coordination de la stratégie de réduction de la pauvreté et du programme de développement des comtés. La participation des autorités locales à ces réunions a toutefois décliné du fait que leur attention s'est concentrée sur le référendum et les élections (présidentielle et législatives) de 2011. La Mission a également continué de promouvoir le renforcement des capacités des autorités locales et a encouragé ces dernières à participer à des activités nationales de développement, notamment par l'intermédiaire des équipes d'appui aux comtés. S'agissant de la revitalisation de l'économie, elle a soutenu les travaux de planification du développement national, notamment les consultations sur l'élaboration du grand projet national d'ici à 2030 et la préparation d'une deuxième stratégie de réduction de la pauvreté. La Mission a également aidé le Gouvernement à mettre en place des mécanismes de gestion assurant un suivi de son action et en lui dispensant des conseils.

38. La Mission a aussi œuvré en faveur du règlement des conflits, de la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale par l'intermédiaire des comités pour la paix créés au niveau des comtés, en concentrant ses efforts sur le règlement des différends fonciers. Elle a continué à suivre la mise en œuvre des mécanismes de gestion des ressources naturelles, et notamment l'application du Système de certification du Processus de Kimberley et de la nouvelle loi sur la gestion du secteur forestier.

39. Conformément aux résolutions 1885 (2009), 1938 (2010) et 2008 (2011) du Conseil de sécurité, la MINUL a aidé le Gouvernement à organiser le référendum constitutionnel de 2011 ainsi que les élections présidentielle et législatives, en lui apportant un soutien logistique, particulièrement pour l'accès aux régions reculées, en coordonnant l'assistance électorale internationale, et en aidant les institutions et les partis politiques du pays à instaurer un climat propice à la tenue d'élections pacifiques. À cette fin, la Mission a resserré sa collaboration avec la Commission électorale nationale, le pouvoir législatif, les partis politiques, la société civile et les populations locales.

40. La Mission a aidé le Gouvernement à conduire le processus d'élaboration du Plan d'action national en matière d'activités de secours et de gestion des catastrophes, qui prévoit notamment des mécanismes d'alerte rapide et des plans d'urgence en cas de catastrophe. Elle a également aidé le Gouvernement libérien et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies à coordonner les informations concernant l'afflux de réfugiés ivoiriens fuyant la crise postélectorale dans leur pays et les activités de secours entreprises pour y faire face.

41. La MINUL a continué de surveiller la menace que représentent les anciens combattants, les jeunes marginalisés et les autres groupes qui participent à l'exploitation illicite des ressources naturelles ou qui risquent d'y participer. En coordination avec d'autres partenaires, elle a entrepris d'élaborer des politiques et programmes visant à s'attaquer à ce problème, notamment en offrant d'autres moyens de subsistance aux jeunes à risque et aux autres groupes vulnérables

Réalisation escomptée 2.1 : Consolidation de l'autorité de l'État dans tout le pays

Indicateurs de succès prévus

Assurer une participation régulière des ministères et des organismes gouvernementaux aux réunions mensuelles de coordination sur la stratégie de réduction de la pauvreté qui se tiennent au niveau des comtés, en vue de la consolidation de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire (2009/10 : 80 %; 2010/11 : 85 %; 2011/12 : 85 %)

Financement et mise en œuvre complets du programme quinquennal (2011-2016) de la Commission foncière

Indicateurs de succès effectifs

La mise en place de l'administration locale a pris du retard dans plusieurs comtés après les élections présidentielle et législatives de 2011, ce qui a entravé le travail des structures de coordination établies au niveau des comtés. En outre, l'absence répétée des superintendants de comté aux réunions des comités directeurs chargés de piloter le développement des comtés et le manque de contrôle de la participation et du travail de communication des informations des autres ministères de tutelle ont abouti à un taux de participation de 62 %.

Le financement complet du programme de la Commission foncière n'a pas pu être assuré, mais des ressources pour les programmes en cours ont été fournies par le Fonds pour la consolidation de la paix, l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Millennium Challenge Corporation, l'Agence suédoise de développement international, le Conseil norvégien pour les réfugiés et le Centre Carter.

Création dans les comtés et les districts de comités pour la paix chargés de la médiation des différends locaux et de la consolidation de la paix (2010/11 : 20; 2011/12 : 40)	<p>Objectif atteint</p> <p>49 comités ont été créés dans les comtés et les districts.</p> <p>L'initiative ayant été bien accueillie par les parties prenantes des comtés et districts, qui souhaitaient bénéficier du mécanisme de règlement des conflits qu'offrent ces comités, il a été possible d'en créer un nombre plus important que prévu.</p>
Adoption par le corps législatif du plan d'action national pour la réduction des risques liés aux catastrophes et création de la Commission nationale de gestion des catastrophes	<p>Une politique nationale en la matière et un plan d'action ont été élaborés et examinés par les parties prenantes, sous l'égide du Ministère de l'intérieur. Toutefois, il n'ont été ni approuvés par le Gouvernement ni adoptés comme textes législatifs.</p> <p>Le projet de loi portant création de la Commission nationale de gestion des catastrophes a été achevé par un groupe de travail. Cependant, il n'a pas été examiné et approuvé par le Conseil d'administration de la Commission nationale des secours aux sinistrés, comme il doit l'être avant sa soumission aux parlementaires.</p>
Mise en place, dans les 15 comtés, de mécanismes et de plans d'action pour la réduction des risques liés aux catastrophes	<p>Les 15 comtés ont tous mis en place des structures de réduction des risques liés aux catastrophes, avec à leur tête les superintendants de comté, lesquelles ont permis d'améliorer la coordination et l'efficacité des interventions ainsi que la gestion des ressources. Cependant, par manque de moyens techniques, les comtés n'ont pas pu achever l'élaboration de plans individuels, adaptés aux besoins particuliers de chacun, de préparation et de gestion des risques liés aux catastrophes.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture de conseils et d'un appui hebdomadaires, par l'intermédiaire de l'équipe d'appui aux comtés, aux ministères d'exécution et aux organismes chargés de la planification et de la mise en œuvre des initiatives d'administration et de gouvernance locale (Ministère de l'intérieur, Administration de la fonction publique et Ministère de la planification et des affaires économiques), de revitalisation de l'économie (Ministère des finances, Commission générale de vérification, Ministère de l'agriculture, Office des forêts et Ministère des terres, des mines et de l'énergie), des services de base et des questions transversales (Ministères de l'éducation et de la jeunesse et des sports, entre autres) au niveau national ainsi que celui des comtés et des districts	625	Réunions organisées avec les représentants des divers ministères et organismes concernés pour discuter des questions suivantes : l'élaboration de la Stratégie quinquennale (2011-2015) du Ministère de l'intérieur; la mise au point d'une stratégie de mise en œuvre de la politique de décentralisation; l'élaboration d'un nouveau mécanisme de suivi des recommandations essentielles issues des audits; l'élaboration d'un nouveau programme d'archivage et de contrôle des documents pour une meilleure sécurité de l'information interne; le Groupe de travail sur les donateurs subventionnant l'agriculture, dont la fonction principale est de maintenir une communication régulière avec le Ministère de l'agriculture, de promouvoir le dialogue et de

veiller à ce que les contributions soient coordonnées et stratégiquement alignées sur les priorités définies par le Gouvernement, et qu'il y ait un partage des informations en ce qui concerne les projets et programmes, les plans, les conseils, les études et les demandes d'assistance dans le secteur agricole. La Mission a également aidé le Ministère de l'éducation à élaborer la loi de 2011 réformant l'enseignement au Libéria et à la faire adopter, ainsi qu'à rédiger une feuille de route pour l'amélioration du système éducatif au niveau des comtés

Fourniture d'un appui hebdomadaire aux administrations des comtés pour le renforcement des capacités et le recensement des infrastructures à rénover ou à aménager dans les districts, y compris la mobilisation de fonds par l'intermédiaire du mécanisme de l'équipe d'appui aux comtés

Oui Un appui et des conseils ont été fournis dans le cadre de l'évaluation du programme commun de l'équipe d'appui aux comtés et la Mission a également recensé les besoins en matière de formation et de renforcement des capacités des responsables locaux, notamment dans l'optique de la décentralisation.

Facilitation de réunions consultatives mensuelles tenues par les comités de paix et de réconciliation créés dans les 15 comtés pour régler les problèmes liés au conflit et à la réconciliation

Oui Les réunions mensuelles ont été organisées. Cependant, il a fallu faire face à de graves difficultés : ressources financières insuffisantes et nécessité de renforcer d'urgence les capacités techniques et institutionnelles des comités. La Mission a également participé au recrutement sur le plan national d'un consultant, notamment en contribuant à définir ses fonctions, ainsi qu'à la désignation de référents au niveau des comtés et des districts; elle a aussi aidé à arrêter un programme de formation et à produire du matériel pédagogique sur la détection des signes avant-coureurs de conflit et les mesures de prévention à prendre.

Fourniture de conseils hebdomadaires aux institutions clefs de l'administration centrale et des comtés, sur la poursuite de l'élaboration et de la mise en place de mécanismes supplémentaires destinés à assurer une bonne exploitation des ressources naturelles telles que le diamant, l'or, le bois et le caoutchouc, y compris le respect des règles du Système de certification des diamants du Processus de Kimberley et de la loi relative à la réforme du secteur forestier national portant sur la chaîne de responsabilité, l'attribution des marchés, les avantages devant revenir aux collectivités locales et la préservation des forêts

Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées avec les représentants du Ministère des terres, des mines et de l'énergie et de l'Office des forêts. La Mission a fourni à ce dernier et aux parties prenantes une assistance technique pour l'élaboration de règlements sur le partage des avantages tirés des ressources nationales et sur les opérations de sciage, dont l'objectif est de garantir que les collectivités locales profitent de l'exploitation forestière et d'imposer des pratiques d'abattage viables. L'Équipe spéciale présidentielle sur les diamants, chargée de garantir la mise en œuvre du Système de certification du Processus de Kimberley, s'est réunie le 15 juillet 2011. Depuis la découverte de pétrole brut et l'arrivée de nouveaux

Stimulation de la société civile, dans le cadre d'échanges mensuels et trimestriels, de consultations, de mécanismes participatifs, des forums et structures de la société civile, développement institutionnel et coordination de la participation de la société civile à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté ou à tout autre mécanisme local qui sera créé par la suite et des programmes de développement de comtés, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies

Fourniture de conseils à la Commission foncière et suivi de ses activités au moyen de réunions hebdomadaires et de l'analyse et du règlement des litiges fonciers

responsables au Ministère à la suite des élections de 2011, il semble y avoir moins d'enthousiasme vis-à-vis des réunions sur le thème des diamants.

Oui La Mission a suivi et facilité le travail d'organisations et de réseaux de la société civile, notamment en les associant pleinement aux activités menées dans les comtés, comme les réunions des comités chargés de piloter le développement des comtés.

Les organisations de la société civile ont activement participé aux consultations organisées autour de la Stratégie de réduction de la pauvreté pour recueillir l'opinion du public sur les niveaux de pauvreté, faire valider les documents relatifs à la Stratégie et sensibiliser les citoyens à ses objectifs; il s'agissait également de vérifier et d'évaluer la mise en œuvre des projets lancés dans le cadre de la Stratégie, d'une part pour s'assurer qu'ils étaient effectivement mis en place et d'autre part pour mesurer leur impact sur les groupes visés.

La Représentante spéciale du Secrétaire général au Libéria a participé à 2 réunions trimestrielles avec des responsables de la société civile.

La Mission a coordonné et facilité des rencontres entre des dirigeants d'organisations de la société civile et des délégations venues du Siège de l'ONU (Mission d'évaluation technique, Comité des sanctions, Commission de consolidation de la paix et Conseil de sécurité).

D'importants progrès ont été accomplis vers la constitution du Conseil national des organisations de la société civile et l'élection d'une direction nationale pleinement représentative, incluant des responsables issus des comtés.

Au cours d'une retraite organisée fin mai 2012 ont été adoptés la politique régissant le travail des ONG opérant au Libéria ainsi qu'une charte et un code de conduite pour les organisations de la société civile.

Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées sur le thème du règlement extrajudiciaire des différends. La Mission a aidé les comités pour la paix à assurer la médiation dans les litiges fonciers.

Organisation de réunions extraordinaires de coordination par l'Assistant spécial du Coordonnateur de l'action humanitaire sur la prévention des risques liés aux catastrophes, le plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence, et établissement de points sur la sécurité opérationnelle à l'intention des intervenants humanitaires

Fourniture de conseils et d'un appui, avec le PNUD, à la Commission nationale des secours aux sinistrés du Ministère de l'intérieur en vue de l'élaboration du Plan d'action national (document directif, évaluation des besoins et guide pratique) à présenter au Conseil des ministères, pour approbation, puis aux parlementaires, pour adoption et pour création de la Commission nationale de gestion des catastrophes en tant qu'organisme d'État indépendant

Contribution à la planification et à l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de formation à l'intention des autorités locales, des sections de comté de la Croix-Rouge libérienne, de la Commission du rapatriement et de la réinstallation des réfugiés du Libéria, d'organisations non gouvernementales et d'autres acteurs, sur l'établissement de plans d'urgence relatifs aux catastrophes naturelles et aux autres risques recensés, adaptés aux besoins particuliers de chaque comté, selon les besoins (mouvements de populations transfrontières, par exemple)

24 Réunions du Comité de l'action humanitaire (une instance chargée de diffuser les informations entre le système des Nations Unies et les intervenants humanitaires) ont été tenues. Au cours de celles-ci, les acteurs humanitaires ont été informés de l'évolution de la situation en matière de sécurité opérationnelle.

2 Réunions de l'équipe de pays pour l'action humanitaire (entité chargée de définir des politiques et composée d'organismes des Nations Unies, des ministères concernés et d'un représentant des ONG internationales) ont été tenues pour examiner le degré de préparation aux catastrophes du Libéria.

Oui 15 réunions ont été tenues et une assistance a été fournie pour l'élaboration du projet de loi arrêtant la stratégie de gestion des catastrophes et portant création de la Commission nationale de gestion des catastrophes. En outre, la Mission a soutenu la campagne de sensibilisation à ces questions menée par le Gouvernement, et mobilisé des ressources pour venir en aide aux victimes de catastrophes dans les comtés de Monrovia, de Lofa et de Bong, ce qui a permis aux élèves de ces comtés de bénéficier du programme de distribution de rations alimentaires du Programme alimentaire mondial.

Oui Des réunions de sensibilisation aux risques liés aux catastrophes ont été organisées avec les autorités locales dans l'ensemble des 15 comtés. Cependant, l'activité relative au renforcement des capacités des mécanismes de gestion des catastrophes des comtés n'a pas été menée car les autorités locales ont tourné leur attention vers les élections (présidentielle et législatives) de 2011 et les comtés n'ont pas reçu de dotations budgétaires pour la prévention des risques liés aux catastrophes.

Réalisation escomptée 2.2 : Progrès sur la voie de la bonne gouvernance

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Établissement du cadre juridique électoral

Objectif atteint

Des lois et des règlements ont été promulgués pour les élections présidentielle et législatives de 2011.

Bon déroulement des élections présidentielle et législatives de 2011, y compris du référendum national

Objectif atteint

Le référendum constitutionnel s'est déroulé le 23 août 2011; les élections présidentielle et législatives se sont tenues le 11 octobre 2011, le second tour de la présidentielle ayant eu lieu le 8 novembre 2011; l'élection partielle dans le comté de Sinoe s'est déroulée le 3 avril 2012 et des préparatifs ont été effectués pour la tenue de l'élection partielle dans le comté de Montserrado le 3 juillet 2012.

Au moins 50 % de femmes inscrites sur les listes électorales, comme l'a fixé le Gouvernement

49 % des électeurs inscrits étaient des femmes.

Au moins 30 % de candidates sur toutes les listes des partis politiques aux élections de 2011

11 % des candidats désignés par des partis politiques étaient des femmes. Un projet de loi sur l'équité du traitement des deux sexes, recommandant que les femmes représentent 30 % des candidats désignés par les partis politiques, a été soumis au Parlement mais n'a pas été adopté.

Le document sur la vision nationale de l'avenir intitulé « Liberia Rising 2030 », appelé à remplacer la stratégie de réduction de la pauvreté, est validé et lancé par la Présidente.

Le document sur la vision nationale de l'avenir intitulé « Liberia Rising 2030 » n'a pas été lancé en juin 2012 comme prévu. Cependant, des consultations régionales dirigées par la Présidente ont été organisées, et des réunions au niveau des comtés ont été tenues en consultation avec divers groupes professionnels.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Réunions et consultations hebdomadaires régulières avec les principaux acteurs politiques, dont des partis politiques et des candidats, sur des questions politiques et d'autres aspects liés au bon déroulement des élections présidentielle et législatives de 2011, ainsi que du référendum national

50 Réunions ont été organisées avec les principaux acteurs politiques, qui ont permis aux élections présidentielle et législatives de se dérouler dans le calme et de manière crédible, comme l'ont noté les groupes d'observateurs internationaux et nationaux.

Réunions hebdomadaires avec la Commission électorale nationale et d'autres parties prenantes pour assurer l'efficacité des préparatifs techniques tels que les inscriptions sur les listes électorales, le découpage des circonscriptions électorales, la sensibilisation des électeurs, la présentation des bulletins de vote et les dispositifs de sécurité à mettre en place en vue du déroulement des élections présidentielle et législatives de 2011, ainsi que du référendum national

30 Réunions ont été organisées avec la Commission électorale nationale et d'autres parties prenantes en vue des élections présidentielle et législatives de 2011 et des élections partielles de 2012, y compris une conférence sur les enseignements tirés de l'expérience et des débats sur les réformes futures.

Fourniture d'un appui à la Commission électorale nationale pour faciliter la tenue régulière des réunions hebdomadaires du Comité consultatif

126 Réunions ont été organisées pour appuyer les travaux de la Commission électorale nationale, y compris des réunions sur cette question

interpartis, mécanisme consultatif et de règlement des conflits entre la Commission et les principales parties prenantes sur les processus et procédures de déroulement des élections présidentielle et législatives, ainsi que du référendum national

Réunions hebdomadaires de l'Équipe spéciale chargée des questions électorales regroupant la Commission électorale nationale, la MINUL, le PNUD, la Fondation internationale pour les systèmes électoraux et d'autres parties prenantes sur la coordination de l'assistance des donateurs

Offre de bons offices, notamment par la tenue de réunions hebdomadaires régulières avec les principales parties prenantes, en vue du règlement des différends latents et les questions litigieuses liées au processus électoral, y compris pendant la période postélectorale

Suivi hebdomadaire des travaux des pouvoirs législatif et exécutif sur l'élaboration du cadre juridique relatif au déroulement des élections

Réunions périodiques avec le Comité consultatif interpartis, dont fait partie le groupe des femmes parlementaires, sur l'intégration des femmes dans les instances de décision des partis politiques et l'inscription d'au moins 30 % de femmes sur les listes de candidature des partis

consacrées spécialement aux élections partielles, une conférence sur les enseignements tirés de l'expérience et des débats sur les réformes futures.

40 Réunions ont été tenues avec l'Équipe spéciale chargée des questions électorales, regroupant la Commission électorale nationale, le PNUD, la Fondation internationale pour les systèmes électoraux, les donateurs et d'autres parties prenantes, avant le référendum, les élections présidentielle et législatives et les élections partielles dans les comtés de Sinoe et Montserrado.

100 Réunions ont été tenues avec les principales parties prenantes, les partis politiques, les responsables de la Commission électorale nationale et les envoyés spéciaux de la CEDEAO, et des séances de médiation non formelle ont été organisées par le Centre pour le dialogue humanitaire basé à Genève, en vue d'échanger des informations et de coordonner les solutions à des problèmes nouveaux.

Oui La MINUL a suivi les travaux en séances plénières des deux chambres du Parlement sur une base hebdomadaire et rencontré les législateurs pour évoquer les questions concernant spécialement la supervision des scrutins, la loi sur la viabilité des partis politiques et les amendements proposés à la loi électorale.

15 Réunions ont été organisées avec les partis politiques, le groupe des femmes parlementaires, des organes de presse et des dirigeantes afin de militer pour l'inscription d'au moins 30 % de femmes sur les listes de candidature des partis.

10 Réunions ont été tenues avec le groupe des femmes parlementaires et des organisations non gouvernementales pour examiner le projet de loi sur l'équité du traitement des deux sexes, et leurs résultats ont été incorporés dans les programmes d'information de la MINUL visant à sensibiliser le public.

Publication et diffusion, à l'intention de parties prenantes nationales et internationales, d'un rapport d'évaluation sur la participation des femmes à la réconciliation nationale et au processus électoral	Non	Bien qu'un rapport sur l'analyse de la participation politique des femmes et l'intégration de la problématique hommes-femmes dans l'organisation des élections présidentielle et législatives de 2011 ait été produit et validé, la version finale avant impression n'a pu être achevée pour le 30 juin 2012.
Publication et diffusion d'un rapport à l'intention de parties prenantes nationales et internationales sur la mise en œuvre des politiques et cadres nationaux de promotion de la transversalisation de la problématique hommes-femmes et de démarginalisation des femmes	Oui	1 rapport sur la transversalisation de la problématique hommes-femmes et la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité a été produit et diffusé. En outre, 6 visites de suivi ont été effectuées dans les comtés.
Tenue d'un forum consultatif pour 20 participants sur les mécanismes de la gouvernance nationale	Oui	1 forum de haut niveau réunissant 25 participants a été organisé aux fins de la validation du rapport sur l'analyse de la participation politique des femmes et l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le processus électoral de 2011.
Fourniture de conseils et d'un appui pour les réunions consultatives mensuelles organisées par la Commission de la gouvernance et le Ministère de la planification et des affaires économiques dans le cadre du processus de définition d'un grand projet national	Oui	5 réunions consultatives conjointes des parties prenantes ont été organisées entre la Commission de la gouvernance et le Ministère de la planification dans le cadre du travail de définition d'un grand projet national.

Réalisation escomptée 2.3 : Progrès sur la voie de la réadaptation des personnes touchées par la guerre et de leur réintégration dans les populations d'accueil

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Accroissement du nombre de jeunes touchés par la guerre participant aux programmes de relèvement locaux (2007/08 : 0; 2008/09 : 500; 2009/10 : 1 100; 2010/11 : 1 500; 2011/12 : 2 000)

Objectif atteint

Au 30 juin 2012, 2 500 emplois à court terme destinés aux jeunes touchés par la guerre avaient été créés dans le cadre de programmes de relèvement locaux. Le nombre de bénéficiaires a été plus élevé que prévu, grâce aux possibilités offertes par le projet « Youth Employment Skills » de préparation des jeunes à la vie active mis en œuvre par l'Agence libérienne pour l'autonomisation des activités locales et du programme de travaux publics lancé par le Ministère des travaux publics.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Surveillance, au moyen de visites sur le terrain et d'évaluations mensuelles, de réunions bimensuelles et d'échanges d'informations avec les autorités locales, des groupes à risque qui représentent toujours une menace pour la consolidation du processus de paix	Oui	<p>30 réunions ont été organisées avec des organisations de la société civile (Green Advocates et Alliance for Rural Democracy), aux fins de renforcer leur rôle dans le suivi du processus d'octroi des concessions. 14 réunions ont été tenues avec des détenteurs de concessions d'exploitation de palmiers à huile nouvellement accordées. Les réunions tenues avec les pouvoirs publics aux niveaux local et national et les visites effectuées sur le terrain dans les localités touchées concernant les plantations de palmiers à huile et d'hévéas étaient au nombre de 16.</p> <p>D'autres groupes à risque ont été suivis dans le cadre de visites sur le terrain et de réunions ainsi que d'échanges d'informations avec les autorités locales et nationales et des représentants des groupes touchés. Les groupes à risque visés comprenaient les jeunes à risque, les populations dans les zones des concessions agricoles et minières, les syndicats de chauffeurs de mototaxis et les occupants illégaux du parc national de Sapo.</p>
Organisation de visites de suivi semestrielles communes avec la Cellule conjointe d'analyse de la Mission, le PNUD et l'ONUCI, aux fins du règlement des problèmes liés à la réintégration transfrontière	Oui	<p>2 missions d'évaluation technique conjointes, menées par l'ONUCI, la MINUL et les 2 équipes de pays des Nations Unies, ont donné un nouvel élan à la collaboration transfrontière. Menées du 10 au 13 février 2012, parallèlement à la Mission d'évaluation technique, et les 16 et 17 mai 2012 avec le Conseil de sécurité, elles ont été complétées par une mission d'évaluation technique conjointe ONUCI-MINUL dans le sud-est du Libéria en novembre 2011, ainsi que par une évaluation commune des frontières en juillet 2011.</p>
Fourniture de conseils aux autorités publiques, dans le cadre de réunions bimensuelles, sur le suivi et la conception de politiques, mobilisation de ressources destinées à régler les problèmes non encore résolus de réintégration et de réconciliation et fourniture d'un appui et organisation de campagnes de sensibilisation dans le domaine de la création d'emplois à court terme et d'emplois durables à l'échelon local, afin de promouvoir la stabilité, d'assurer la réintégration des populations	Oui	<p>Des conseils ont été fournis aux autorités publiques sur le suivi et la conception de politiques en vue de régler les problèmes non encore résolus de réintégration et de réconciliation, notamment dans le cadre de 2 réunions avec le Ministère de la jeunesse et des sports, de 1 réunion avec la Commission nationale des armes légères, de 6 réunions avec la direction du syndicat des chauffeurs de mototaxis, de 4 réunions avec le Ministère des</p>

touchées par la guerre et d'accélérer la réconciliation et le relèvement au niveau local

Réunions mensuelles avec le Gouvernement libérien, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux, destinées à accompagner le passage de la réintégration des communautés à la phase de développement

Exécution de 10 projets à effet rapide favorisant à la consolidation de la paix, compte tenu de l'évaluation des besoins et des priorités de la Mission

travaux publics destinées à la transmission des instruments relatifs au projet conjoint de la Banque mondiale et de la MINUL pour l'emploi, de 5 réunions ou ateliers avec le Ministère du travail pour l'élaboration du plan d'action national pour l'emploi, de 3 réunions avec le Ministère de l'intérieur concernant le Groupe de travail sur l'internement chargé de la question des éléments ivoiriens armés internés, de 4 réunions du Conseil d'administration et de 2 réunions de la commission technique avec le Ministère de la planification et des affaires économiques sur le projet visant à donner des moyens de subsistance viables aux jeunes à risque, de 1 réunion avec le Ministère de l'agriculture et de 1 réunion avec l'Agence libérienne pour l'autonomisation des collectivités locales.

- 6 Réunions ont été organisées, notamment avec le PNUD et la Banque mondiale concernant la possibilité d'établir un programme pour remédier aux problèmes qui se posent, en particulier celui des éléments armés et de la prolifération des armes dans les zones frontalières fragiles (1 réunion); avec les partenaires internationaux sur un meilleur ciblage des programmes concernant les jeunes à risque, notamment aux frontières du Libéria (4 réunions); et avec le Groupe de déminage sur la sécurité locale dans les zones frontalières (1 réunion). La MINUL a également participé à des évaluations des menaces et des problèmes en matière de sécurité, de la sécurité alimentaire et des besoins dans le domaine du relèvement rapide dans les zones frontalières, en collaboration avec le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ses homologues en Côte d'Ivoire. Les échanges avec le Gouvernement ont cependant été limités en raison des activités électorales.
- 9 Projets ont été approuvés, dont 6 ont été menés à bon terme pendant l'exercice considéré, 2 en octobre 2012, le dernier devant être achevé avant le 30 novembre 2012. Le nombre de projets plus faible que prévu s'explique par la priorité accordée à ceux relevant de la composante état de droit.

Composante 3 : état de droit

42. Comme l'indiquent les tableaux ci-dessous, au titre de la composante état de droit, la MINUL a poursuivi l'action qu'elle mène en vue de renforcer les capacités nationales dans le secteur de l'état de droit. La Mission a largement contribué à l'élaboration et à l'adoption définitive, en décembre 2011, d'un programme commun sur les secteurs de la justice et de la sécurité, regroupant les priorités dans le secteur de l'état de droit au sein d'un programme unique et cohérent. La MINUL a également joué un rôle clef au sein du Conseil de justice et de sécurité chargé du suivi de la mise en œuvre du programme commun en 2012, notamment de la mise en place du pôle de justice et de sécurité à Gbarnga, et renforcé ainsi la coordination de l'ensemble des acteurs intervenant dans les secteurs de la justice et de la sécurité.

43. L'assistance technique aux trois pouvoirs de l'État s'est poursuivie, notamment dans le domaine des activités menées avec le Ministère de la justice, en particulier le parquet, le système judiciaire et le Parlement. En outre, un appui technique a été fourni aux établissements de formation nationaux du secteur de la justice, l'Institut de formation judiciaire et la faculté de droit, pendant tout l'exercice considéré. Par ailleurs, la MINUL a continué de participer activement aux initiatives intersectorielles telles que le Groupe de travail sur la justice pour mineurs, l'Équipe spéciale sur les détentions provisoire et le programme commun de lutte contre la violence sexuelle et sexuelle, en apportant des conseils techniques et en contribuant à la formation. L'analyse des données recueillies à partir des activités de suivi en cours de la MINUL a été communiquée aux partenaires nationaux, en vue de nourrir les débats sur la formulation des politiques relatives au secteur de la justice.

44. L'assistance technique au Bureau de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion s'est poursuivie pendant tout l'exercice considéré, notamment sous la forme d'un accompagnement quotidien dans les installations pénitentiaires, complété par des activités spéciales visant à renforcer les capacités nationales de formation au sein du Bureau. La Mission a aussi continué à fournir un appui technique concernant les programmes d'activités des prisonniers et l'action menée pour améliorer leur état de santé.

45. En ce qui concerne les droits de l'homme, la MINUL a facilité la formation du personnel du secteur de l'état de droit et fourni un appui technique à l'élaboration, toujours en cours, du Plan d'action national pour les droits de l'homme et d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen périodique universel. La MINUL a également poursuivi l'action qu'elle mène auprès de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme. Bien que la Commission ait eu du mal à progresser dans l'exécution de son mandat au cours de l'exercice considéré, elle a lancé, avec l'appui de la MINUL, une initiative de sensibilisation destinée à informer le public du rôle qu'elle joue et de son principal projet futur. Pendant toute la période considérée, la Mission a continué d'aider les associations nationales de défense des droits de l'homme au sein de la société civile à renforcer leurs moyens en matière de suivi et de mobilisation.

46. Dans l'ensemble du secteur de l'état de droit, la MINUL a contribué au renforcement des infrastructures dans le cadre de ses projets à effet rapide et de l'assistance technique qu'elle a fournie au Bureau de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion pour l'élaboration des plans d'une nouvelle installation pénitentiaire d'envergure.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès vers la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et vers la réconciliation nationale au Libéria

Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

La Commission nationale indépendante des droits de l'homme progresse dans l'application des Principes de Paris (2010/11 : conformité à 70 %; 2011/12 : conformité à 85 %).

Des mécanismes sont mis en place pour permettre à la Commission nationale indépendante des droits de l'homme de suivre la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation.

Le Gouvernement met en œuvre le Plan d'action national pour les droits de l'homme ainsi que les recommandations du Conseil des droits de l'homme et fait régulièrement le point des progrès accomplis dans ce domaine, au titre de l'examen périodique universel, qu'il mène en collaboration avec les organisations de la société civile, conformément au calendrier d'examen défini dans le Plan d'action national (2010/11 : 1 examen effectué par le Gouvernement et 1 examen effectué par des organisations de la société civile; 2011/12 : 2 examens conjoints effectués par le Gouvernement et par des organisations de la société civile).

Une approche fondée sur le respect des droits de l'homme est de plus en plus adoptée et systématiquement suivie pour l'élaboration, l'application et le suivi des politiques, des plans et des lois gouvernementaux ainsi que des programmes et pratiques de la MINUL (2010/11 : 4 politiques, plans et lois élaborés et 2 mis en œuvre; 2011/12 : 4 politiques, plans et lois élaborés et 4 mis en œuvre).

En raison de divisions internes, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme n'a pas été en mesure de s'acquitter de son mandat. Au lieu de s'employer à l'application des Principes, la Commission s'est consacrée au renforcement de sa cohésion interne et à l'élaboration de son règlement intérieur. Des organisations de la société civile ont facilité le processus de réconciliation interne de la Commission.

Hormis la recommandation relative au Programme Palava Hut (hutte des palabres), la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation n'a pas avancé. S'agissant du Programme Palava Hut, la Commission dirige les opérations, mais le lancement prévu en 2011 a été retardé en raison des divisions internes au sein de la Commission. Au cours du premier trimestre 2012, celle-ci s'est rendue dans les 15 comtés pour sensibiliser la population au Programme et pour expliquer son mandat.

Un comité directeur du Plan d'action national pour les droits de l'homme assorti de sous-comités a commencé ses activités en 2011, ce qui a donné lieu à la tenue de 5 consultations sur le plan d'action avec des représentants de l'État et de la société civile en 2011 et 2012, la dernière ayant eu lieu en mai 2012. Le Comité directeur a également lancé la mise en place d'un mécanisme permettant de suivre et de promouvoir la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel.

Objectif atteint

6 lois, plans et politiques nationaux guidés par les principes relatifs aux droits de l'homme ont été élaborés, mis au point et adoptés au Libéria : nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté; loi sur l'enfance; nouvelle loi sur la réforme de l'éducation; politique et plan nationaux de santé et de protection sociale pour la période 2011-2021; politique et plan nationaux pour les ressources humaines des secteurs de la santé et de la protection sociale pour la période 2011-2021; et projet de loi sur le travail décent.

Les organisations de la société civile suivent l'évolution de la situation des droits de l'homme au Libéria et publient à l'intention du public des rapports contenant des recommandations (2010/11 : 4 rapports sur la situation des droits de l'homme publiés par des organisations de la société civile; 2011/12 : 4 rapports sur la situation des droits de l'homme publiés par des organisations de la société civile).

Le Gouvernement élabore et valide, en collaboration avec la Commission nationale sur les incapacités et avec la société civile, une stratégie nationale pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Les organisations de la société civile ont réalisé 1 rapport et publié 7 déclarations à la presse sur les problèmes relatifs aux droits de l'homme et l'évolution de la situation en la matière.

Le Gouvernement n'a pas validé de stratégie concernant la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture de conseils et d'une assistance technique, notamment dans le cadre de 4 stages de formation destinés à renforcer les capacités, et de réunions périodiques mensuelles avec les commissaires et le personnel de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, concernant l'exécution du mandat de la Commission et le respect par celle-ci des Principes de Paris	18	Réunions ont été tenues, principalement pour traiter du plan stratégique, des procédures opérationnelles permanentes, des élections de 2011 et de l'affrontement lié aux élections qui a mis aux prises, le 7 novembre 2011, les forces nationales de sécurité et des sympathisants de l'opposition.
	2	Membres de la Commission ont été formés au suivi dans les établissements pénitentiaires au cours de leurs déplacements dans plusieurs comtés où ils ont procédé au suivi de la situation dans des prisons et eu des échanges avec des responsables locaux sur des questions relatives aux droits de l'homme. Un appui logistique leur a également été fourni pendant leurs visites de suivi dans les comtés. Deux stages de formation destinés à renforcer les capacités n'ont pas eu lieu en raison des divisions internes au sein de la Commission.
Suivi et communication de données aboutissant à la fourniture de conseils, dans le cadre de réunions trimestrielles avec le Gouvernement, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, les organisations de la société civile et les associations de défense des droits de l'homme dans les écoles, sur l'application des recommandations formulées par la Commission Vérité et réconciliation	Non	Les recommandations de la Commission Vérité et réconciliation n'ont pas été mises en œuvre, à l'exception du Programme Palava Hut. Cependant, la MINUL a organisé 5 réunions en plus des réunions spéciales, notamment avec le Groupe de travail chargé de la justice transitionnelle (une coalition issue de la société civile) et appuyé l'action menée par le Groupe pour pousser la Commission nationale indépendante des droits de l'homme à faire

<p>Fourniture de conseils et d'une assistance technique, notamment dans le cadre de 4 stages de formation destinés à renforcer les capacités, et de réunions périodiques mensuelles avec les commissaires et le personnel de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, concernant l'exécution du mandat de la Commission et le respect par celle-ci des Principes de Paris</p>	<p>avancer le processus de réconciliation. Elle a également épaulé la Commission au cours des visites effectuées dans les comtés pour sensibiliser le public à l'initiative de réconciliation Palava Hut.</p>
<p>Organisation, à l'intention des membres et du personnel du Parlement, de 3 séances de travail en vue d'accroître les capacités nécessaires à la promotion de la ratification des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ainsi que de leur intégration dans la législation nationale</p>	<p>Oui L'élaboration du Plan d'action national pour les droits de l'homme s'est poursuivie dans le cadre de 4 réunions du Comité directeur du Plan d'action, tenues sous la conduite du Ministère de la justice, et de 5 consultations destinées à 198 représentants de l'État et de la société civile, organisées à Monrovia et dans les comtés.</p> <p>Le sous-comité du Comité directeur chargé de l'établissement des rapports sur les droits de l'homme a élaboré un mécanisme visant à promouvoir et évaluer la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel, et des mesures ont été prises pour rendre le mécanisme opérationnel avant novembre 2012.</p>
<p>Fourniture de conseils et d'une assistance technique dans le cadre de réunions trimestrielles avec le Ministère de la justice et le Bureau du Président de la Cour suprême sur le renforcement de l'état de droit et l'application effective du droit international des droits de l'homme</p>	<p>Non Les 3 séances de travail n'ont pu avoir lieu, les membres et le personnel du Parlement étant occupés par les préparatifs des élections de 2011 et par la campagne électorale, les vacances parlementaires étant par ailleurs intervenues d'octobre à décembre 2011. Les tentatives d'organisation de ces séances en 2012 n'ont pas abouti, des membres du personnel du Parlement n'ayant pas tenu les engagements prévus pour la planification.</p> <p>Grâce à l'assistance technique précédemment fournie par la Mission, des membres du Parlement ont créé l'Association des parlementaires libériens pour les droits de l'homme en juin 2011. À partir de juillet 2011, la MINUL a fourni un appui technique et des conseils à cette association dans le cadre d'activités de mentorat, afin de promouvoir, au sein du Parlement, le respect des normes en matière de droits de l'homme et l'adhésion aux instruments internationaux y relatifs.</p> <p>6 Réunions de l'Équipe spéciale sur la détention provisoire ont été tenues, au cours desquelles des conseils ont été fournis sur la transversalisation des droits de l'homme et le traitement des questions relatives aux droits de l'homme dans l'administration de la justice.</p>

- 4 Réunions ont été tenues dans le cadre du Programme commun sur les secteurs de la justice et de la sécurité.
- 4 Réunions du groupe de travail sur la formation relevant du Programme commun sur les secteurs de la justice et de la sécurité ont été tenues, contribuant à la mise au point d'un stage sur les droits de l'homme proposé dans le cadre d'une initiative conjointe de formation au sein du pôle de justice et de sécurité de Gbarnga.
- En outre, la Mission a participé et contribué aux ateliers sur les enseignements tirés de l'expérience que le pôle de justice et de sécurité de Gbarnga a organisés à l'intention des institutions chargées de la justice et de la sécurité.
- Conseils techniques, suivi et évaluation concernant la formation dispensée par des instructeurs spécialistes des droits à l'homme à la Police nationale libérienne, au Bureau de l'immigration et de la naturalisation et aux Forces armées libériennes
- Oui Un atelier de 2 jours a été organisé à l'intention de 41 membres de la Police nationale libérienne et de 13 agents du Bureau de l'immigration et de la naturalisation en vue d'évaluer et d'améliorer la généralisation de la formation en matière de droits de l'homme et de promouvoir le suivi du respect des droits de l'homme auprès de ces fonctionnaires.
- Les Forces armées libériennes ont organisé 4 séances de formation aux droits de l'homme dont ont bénéficié 150 de leurs membres, parmi lesquels des gradés et des gardes-côtes, et une évaluation de la formation a été faite en vue de nouvelles améliorations.
- Organisation de 2 ateliers de 2 jours et de réunions mensuelles complémentaires consacrés aux questions liées à la justice pour mineurs
- Non Les ateliers n'ont pas eu lieu. Toutefois, des réunions mensuelles ont été organisées dans le cadre du Groupe de travail sur la justice pour les mineurs sous la direction du Ministère de la justice, et des documents relatifs à la justice pour les mineurs ont été établis. En outre se sont tenues des réunions spéciales du groupe de travail, notamment sur les directives en matière d'éthique destinées aux professionnels qui travaillent au contact d'enfants ayant des difficultés avec la justice, la loi sur l'enfance et les directives en matière de déjudiciarisation.
- Organisation, en collaboration avec des membres de réseaux locaux menant des activités de suivi, de protection et de mobilisation, dont des groupes de la société civile, des autorités traditionnelles, des associations des droits de l'homme et des
- 60 Séances de renforcement des capacités ont été organisées dans tout le Libéria avec des groupes de la société civile, des autorités traditionnelles, des associations des droits de l'homme et des collectivités locales, dont au moins 2 séances de ce type par comté.

collectivités locales, de 30 séances de renforcement des capacités (2 dans chacun des 15 comtés), pour assurer la pérennité des activités de promotion et de protection des droits de l'homme à l'échelle nationale

Organisation, en collaboration avec les autorités locales, des organisations de la société civile et des associations de défense des droits de l'homme, de 60 séances d'information (4 dans chacun des 15 comtés) et de 30 réunions-débats (2 dans chacun des 15 comtés) consacrées à un examen des programmes de développement nationaux et locaux, tels que la stratégie pour la réduction de la pauvreté et les plans des comtés, axé sur les droits de l'homme et tenant compte de la problématique hommes-femmes et de la question du handicap

Fourniture, au Ministère de la santé et des affaires sociales ainsi qu'à l'Union des orphelinats, de conseils techniques sur la désinstitutionalisation, les moyens de lutter contre le recrutement d'enfants dans les orphelinats et la promotion du respect des normes pertinentes en matière de droits de l'homme

Fourniture, par le biais d'une formation et dans le cadre de réunions trimestrielles périodiques avec les directeurs et le personnel de la Commission nationale sur les incapacités, d'une assistance technique portant sur l'exécution du mandat de cette instance

Le nombre total de séances a été plus important que prévu, car, à la demande de partenaires locaux, les comtés ont facilité l'organisation d'autres séances en plus des 2 planifiées.

40 Séances d'information ont été organisées, dont au moins 2 dans chaque comté. Le nombre plus faible que prévu s'explique par le fait que les comtés ont décidé d'organiser davantage de séances de renforcement des capacités pour répondre à des problèmes nouveaux tels que la violence sexuelle contre les enfants.

24 Réunions-débats ont été tenues.

Il y a eu moins de réunions-débats que prévu mais plus de groupes de discussion, les partenaires locaux ayant trouvé ces derniers plus participatifs et axés sur les résultats.

En outre, avec l'appui de la MINUL, la Journée de l'enfant africain (16 juin 2012) a été célébrée dans 13 comtés, l'accent étant mis sur la sensibilisation des populations locales aux droits des enfants handicapés.

Non Aucune assistance n'a été fournie au Ministère de la santé et des affaires sociales ni à l'Union des orphelinats, le recrutement du personnel adéquat par la MINUL ayant été retardé et cette tâche devant être confiée à l'UNICEF.

Toutefois, la MINUL a continué de suivre de près et de recenser les grands sujets d'inquiétude que soulèvent les orphelinats en matière de droits de l'homme. Des discussions ont également été engagées avec l'UNICEF sur la révision des méthodes de suivi pour 2012 compte tenu de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'enfance.

Oui L'exécution du mandat de la Commission nationale sur les incapacités s'est faite sur la base d'une demande ponctuelle du Conseil des administrateurs et dans le cadre de réunions spéciales avec la Commission sur le groupe de travail relatif au secteur des personnes handicapées et désavantagées de la Stratégie II de réduction de la pauvreté, l'objet étant d'élaborer et d'examiner le tableau axé sur les résultats, dont les domaines prioritaires portent principalement sur l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

<p>Organisation, à l'intention des autorités nationales et d'organisations de la société civile, d'un atelier de 4 jours sur le renforcement des capacités, et fourniture à ces interlocuteurs, dans le cadre de réunions mensuelles, de conseils techniques ayant trait à l'élaboration et à la validation d'une stratégie nationale pour la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées</p>	<p>Non L'atelier n'a pas eu lieu. La ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées était en instance pendant la période considérée. La MINUL a tenu des réunions mensuelles avec l'Équipe spéciale sur les droits de l'homme et le handicap, dont la Commission nationale sur les incapacités est membre, ainsi qu'avec les principaux représentants de l'État et de la société civile, pour rechercher un consensus sur l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention.</p>
<p>Fourniture aux autorités nationales de conseils et d'une assistance technique aux fins de la promotion et du suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées dans les trois rapports sur les droits de l'homme publiés par la Mission</p>	<p>Non Aucun rapport n'a été publié en raison de la lenteur de l'évaluation interne. Un rapport a été établi mais n'a pas été publié.</p>

Réalisation escomptée 3.2 : Renforcement des systèmes législatif, judiciaire et pénitentiaire au Libéria

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

La Commission de la réforme législative examine les grandes lois qui sont incompatibles avec la Constitution et les normes internationales et fait des recommandations à leur sujet (2010/11 : 5 grandes lois examinées, 2011/12 : 5 grandes lois examinées).

Augmentation du nombre de non-juristes ayant reçu une formation (2010/11 : 30; 2011/12 : 100)

La Commission de la réforme législative n'a pas entrepris d'examen systématique des lois incompatibles avec la Constitution et les normes internationales.

Cependant, ses membres ont participé aux activités d'un groupe de travail qui a rédigé un nouveau projet de loi sur les jurys, proposant notamment que la juridiction des tribunaux d'instance soit étendue, qui a été présenté au Parlement. Ses membres ont également pris part à un groupe chargé de la rédaction d'un projet de loi générale visant à mettre aux normes internationales la législation libérienne sur la répression du blanchiment d'argent.

Aucun non-juriste n'a été formé en 2011/12, d'une part, parce que le budget adopté par le Gouvernement ne prévoyait pas de crédits et, d'autre part, parce qu'il fallait veiller à ce que ceux qui avaient déjà été formés puissent être placés.

<p>Augmentation du nombre de services d'assistance juridique mis en place dans les comtés conformément à la politique et à la stratégie convenues (nombre de comtés concernés : 2010/11 : 10; 2011/12 : 15)</p>	<p>Les initiatives visant à définir une politique et une stratégie relatives au rôle des non-juristes dans le système judiciaire sont au point mort depuis 2010. Le programme dans le cadre duquel le barreau libérien devait fournir une aide juridictionnelle gratuite aux accusés mineurs ou indigents n'a pas été mis en place et l'appareil judiciaire n'a ni proposé ni approuvé de modalités d'application. En attendant, le barreau a lancé un programme d'aide gratuite qui sera en partie fournie à titre informel par des organisations de la société civile (Catholic Justice and Peace Commission et Prison Fellowship, par exemple).</p>
<p>Augmentation du nombre d'affaires jugées chaque année par les cours de circuit (2007/08 : 135; 2008/09 : 200; 2009/10 : 200; 2010/11 : 732; 2011/12 : 400)</p>	<p>Au cours de l'exercice 2011/12, 140 affaires ont été jugées. L'objectif n'a pas été atteint en raison d'un cadre juridique dépassé, caractérisé par la brièveté des sessions et la compétence juridictionnelle limitée des tribunaux d'instance, venant s'ajouter à l'insuffisance des moyens et au manque de coordination au sein du système de justice pénale.</p>
<p>Mise au point par le Gouvernement d'un choix d'options pour l'harmonisation des systèmes de justice, issus du droit écrit et du droit coutumier, devant être soumises au Parlement pour examen en vue de l'adoption de la législation pertinente</p>	<p>À l'issue de la Conférence nationale sur l'accès à la justice, qui s'est tenue en avril 2010, le Comité pour l'amélioration de l'accès à la justice a enfin rédigé et diffusé le rapport de la conférence en juillet 2011. Cependant, les options n'ont pas encore été définies, les travaux du Comité s'étant essoufflés en raison notamment de la rotation du personnel des différentes institutions qui le constituent.</p>
<p>Mise en place de dispositifs de responsabilisation au sein de l'appareil judiciaire et au Ministère de la justice</p>	<p>Si la Commission d'enquête sur le système judiciaire, ainsi que l'Unité des droits de l'homme et l'Unité de vérification interne du Ministère de la justice sont en place, elles ont des capacités et des fonctions trop limitées pour constituer des dispositifs de responsabilisation efficaces. Dans le cadre du programme commun pour la justice et la sécurité et de l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix au Libéria, le Gouvernement a accepté que soit mené un examen des mécanismes de responsabilisation et de gestion en place dans les institutions chargées de la justice et de la sécurité.</p>
<p>Contrôle par le Gouvernement de l'application de nouvelles normes nationales dans 15 établissements pénitentiaires, visant à déterminer si la phase de transition peut commencer</p>	<p>Le Gouvernement n'a pas approuvé les nouvelles normes. Étant donné les remplacements fréquents au sein de sa direction, le Bureau de l'administration pénitentiaire a souvent changé de priorités, l'approbation des nouvelles normes nationales ne faisant pas exception.</p>

Formations en cours d'emploi organisées par des membres de l'administration pénitentiaire nationale (2010/11 : 12 agents; 2011/12 : 22 agents)	<p>Objectif atteint</p> <p>24 agents de l'administration pénitentiaire nationale ont reçu la formation d'instructeur; 22 dispensent des formations dans des établissements de l'ensemble du Libéria (4 à Monrovia, 4 à Zwedru, 1 à Tubmanburg, 1 à Kakata, 2 à Bondiway, 2 à Buchanan, 3 à Gbarnga, 1 à Greenville, 1 à Roberstport, 1 à Voinjama, 1 à Harper et 1 à Sanniquillie). Les deux autres ont été relevés de leurs fonctions par le Bureau de l'administration pénitentiaire.</p>
--	---

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
<p>Fourniture à la Commission de la réforme législative, par écrit et dans le cadre de réunions mensuelles, d'avis portant sur l'examen des textes législatifs, la recherche juridique et l'élaboration des lois</p>	<p>Oui La Mission a affecté à la Commission de la réforme législative un attaché de liaison chargé de fournir à celle-ci l'appui juridique et technique dont elle avait besoin pour exécuter son plan stratégique, lancé en septembre 2011. En outre, 11 réunions ont permis d'offrir à la Commission un appui technique concernant le recrutement de personnel technique, notamment de chargés de recherche, d'informaticiens et de spécialistes de la gestion financière, l'examen du projet de loi sur les jurys et les questions relatives aux interventions de la Commission de consolidation de la paix au Libéria.</p> <p>Un programme de mentorat a été organisé en juillet 2011 par un consultant engagé par la Mission pour aider à doter les membres de la Commission des capacités nécessaires à l'exécution de leur mandat.</p> <p>En outre, 11 séances de formation sur la rédaction de textes de loi et les méthodes de recherche ont été organisées pour les membres et le personnel de la Commission.</p> <p>La Mission a produit 3 rapports, dont 1 évaluation des besoins, 1 rapport sur le programme de mentorat et 1 rapport sur l'élaboration du plan stratégique de la Commission.</p>
<p>Fourniture au Ministère de l'intérieur, par écrit et dans le cadre de réunions mensuelles, d'avis portant sur l'examen du Règlement applicable à l'arrière-pays</p>	<p>Non L'examen du Règlement applicable à l'arrière-pays n'a pas encore démarré. Il a été officiellement mis en attente par le Gouvernement libérien jusqu'à ce que les options pour l'harmonisation des systèmes de justice issus du droit écrit et du droit coutumier aient été définies par le Comité pour l'amélioration de l'accès à la justice.</p>

Fourniture aux membres du Parlement, dans le cadre d'affectations sur place et au moyen d'avis donnés par écrit et lors de réunions mensuelles, d'une assistance technique concernant l'examen des textes, la recherche juridique et l'élaboration des lois

Oui 5 réunions et 1 table ronde consultative ont été tenues en collaboration avec le National Democratic Institute et le Parlement pour débattre des moyens permettant de relancer l'activité du Bureau de légistique de la Chambre.

1 séance de formation sur la rédaction des lois, les méthodes de recherche et la tenue des archives a été organisée.

Tout au long de la période à l'examen, une aide a été apportée dans le cadre d'affectations sur place et 6 notes sur l'élection des dirigeants parlementaires ont été rédigées.

5 réunions ont été tenues pour définir le mandat d'un consultant national sélectionné par la Mission pour offrir une assistance technique au Bureau de légistique et pour accompagner son personnel dans la réalisation d'une évaluation préliminaire de cet organe et d'un examen des projets de loi dont il est saisi.

1 réunion a été tenue avec le National Democratic Institute afin d'examiner et de planifier le programme d'aide aux membres récemment élus de la cinquante-troisième législature visant à améliorer la coordination, renforcer les partenariats et éviter les doubles emplois.

Fourniture aux autorités judiciaires, dans le cadre d'affectations sur place et au moyen d'avis donnés par écrit ou lors de réunions hebdomadaires, d'une assistance technique concernant les avocats commis d'office, la tenue des archives et la gestion des dossiers

Oui 129 réunions ont été tenues avec les autorités judiciaires et 11 rapports ont été produits, dont une évaluation du service de l'administration des chambres, des rapports de suivi et des évaluations des besoins en infrastructure.

De ces 129 réunions, 34 ont porté sur les questions d'administration judiciaire et 6 sur les projets relatifs à la gestion des dossiers et à la tenue des archives s'inscrivant dans le cadre de l'exécution des projets relatifs au secteur judiciaire mis en œuvre au titre du programme commun pour la justice et la sécurité.

40 réunions avec les autorités judiciaires ont porté sur les projets à effet rapide, qui ont permis de construire 7 tribunaux et d'en rénover 2 (3 étaient encore en construction au 30 juin 2012).

Fourniture au Ministère de la justice, dans le cadre d'affectations sur place et au moyen d'avis donnés par écrit et lors de réunions hebdomadaires, d'une assistance technique portant sur les poursuites, examen de différentes affaires, dont des affaires de viol, la tenue des archives et la gestion des dossiers, la codification, le contentieux, les services consultatifs juridiques, les contrats et accords, et l'immigration

Fourniture à la faculté de droit Louis Arthur Grimes, au barreau libérien et aux membres de la société civile associés à des projets relatifs à l'état de droit d'avis, donnés par écrit et dans le cadre de réunions mensuelles et portant sur la coordination et l'élaboration des réformes du secteur de la justice, notamment l'élaboration de programmes de participation de non-juristes à la justice pénale en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Paralegal Advisory Service et Penal Reform International

49 réunions ont été organisées avec l'Institut de formation judiciaire (l'établissement national de formation des membres des professions judiciaires), qui a reçu une aide technique pour l'élaboration de son plan stratégique et de notes de cours pour la formation des greffiers.

La Mission a également pris une part active à la conception de la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté en assistant à 6 réunions du Groupe de travail sectoriel sur l'état de droit du Sous-Comité de la réforme juridique.

Oui Dans le cadre des affectations sur place, plus de 100 réunions ont été tenues au Ministère. La Mission a pris part aux travaux de groupes de travail ministériels portant sur le développement de la section de codification du Ministère, elle a offert information et appui à l'Équipe spéciale sur les détentions provisoires et à ses sous-comités et a fourni appui et conseils concernant des projets de formation, l'élaboration des directives sur la déjudiciarisation de la délinquance juvénile et la formation juridique des membres de la Police nationale libérienne.

La Mission a également travaillé sans relâche sur le Programme commun pour la justice et la sécurité et le Programme commun de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, notamment pour ce qui est de la formation du personnel du secteur de la justice et d'autres mesures de renforcement des capacités.

La Mission a contribué directement au renforcement des moyens disponibles à court terme en mettant à la disposition du Bureau du Procureur général des consultants chargés d'aider dans l'examen des dossiers et les poursuites.

Non Si la faculté de droit Louis Arthur Grimes et le barreau libérien ont bénéficié d'un appui, aucune aide n'a été apportée aux membres de la société civile œuvrant pour la réforme de la justice. La Mission a toutefois travaillé avec la société civile au sujet de l'élaboration d'un programme d'intervention de non-juristes dans la justice pénale.

5 réunions ont été tenues avec la faculté de droit, certaines portant sur la conception d'un

	<p>programme de cours faisant appel à l'information tirée des recherches de la Mission sur les Tribal Governors' Courts et sur l'uniformisation de la structure des tribunaux coutumiers.</p>
<p>Fourniture, par écrit et dans le cadre de réunions mensuelles tenues avec les partenaires nationaux et les parties concernées, en collaboration avec l'Institute of Peace des États-Unis et le Carter Centre, d'avis relatifs à la compilation et à la mise en œuvre de certaines des recommandations portant sur les moyens de faciliter l'accès à la justice qui ont été formulées à la conférence nationale en vue de l'élaboration de mesures grâce auxquelles le Gouvernement pourrait harmoniser les systèmes de justice issus du droit coutumier et du droit écrit</p>	<p>La Mission a également procédé à une évaluation de l'administration des bourses de l'Open Society Initiative for West Africa que le Ministère de la justice offre aux étudiants de la faculté de droit et pris part à un examen du programme de bourses de la faculté.</p> <p>La Mission a chargé un consultant d'aider le barreau libérien à élaborer un plan stratégique sur trois ans.</p>
<p>Suivi quotidien des institutions juridiques et judiciaires, notamment analyses du système judiciaire, mise en évidence des problèmes juridiques et judiciaires appelant une réforme et élaboration, tous les trimestres, de rapports de fin de session judiciaire devant être communiqués au Gouvernement</p>	<p>Non L'application des recommandations de la conférence nationale est restée au point mort en raison notamment de la rotation du personnel des différentes institutions constituant le Comité pour l'amélioration de l'accès à la justice, organe chargé de faire appliquer les recommandations.</p> <p>Cependant, la Mission a entrepris un examen des Tribal Governors' Courts, qui a été validé et lancé en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, et poursuivi la recherche sur les moyens d'uniformiser la structure des tribunaux coutumiers.</p>
<p>Fourniture à l'Institut de formation judiciaire et au Ministère de la justice d'une assistance dans les domaines de la formation et de la tenue d'ateliers visant à développer les capacités des juges, des magistrats, des sheriffs, des huissiers, des greffiers, des avocats commis d'office, des procureurs et du corps enseignant de l'École de police du Libéria</p>	<p>Oui La Mission a assuré un suivi des institutions juridiques et judiciaires dans le cadre de visites quotidiennes et hebdomadaires, et a élaboré des rapports. Elle a suivi les plaintes introduites devant les cours de circuit et la Cour suprême avant et après les élections, recensé et analysé les questions qui se posaient sur le plan judiciaire et diffusé des rapports auprès des intervenants concernés. Elle a recensé les vols à main armée et élaboré un rapport d'ensemble sur la question. Elle a établi des rapports de fin de session judiciaire et un rapport annuel portant sur l'ensemble des sessions judiciaires des cours de circuit.</p> <p>Oui En tant que membre du Conseil d'administration de l'Institut de formation judiciaire, la Mission a apporté une assistance et un appui technique concernant tous les aspects de la formation, y compris celle des membres de l'appareil judiciaire et des forces</p>

Fourniture au pilier gouvernance et état de droit, par écrit et dans le cadre de réunions bimensuelles (ainsi que de réunions occasionnelles avec les représentants des institutions publiques et des ministères qui relèvent de ce pilier) de conseils sur la coordination et l'élaboration des réformes du secteur de la justice

Fourniture au Ministère de la justice (groupe de la répression des violences sexuelles et sexistes), dans le cadre d'affectations sur place, et au moyen d'avis donnés par écrit et lors de réunions hebdomadaires, d'une assistance technique portant sur les poursuites et le traitement des affaires de viol

armées libériennes (élaboration de calendriers de formation, de notes et de programmes de cours et conception d'un manuel sur la formation des nouvelles recrues des forces armées dans les domaines du droit de la preuve et de la procédure pénale).

En outre, 1 avis écrit sur la procédure pénale applicable en matière militaire a été rédigé et 1 réunion sur la formation des policiers et sur l'aide juridique a été organisée à l'intention de la Police nationale libérienne.

Oui En décembre 2011, un programme commun pour la justice et la sécurité a été élaboré par le Gouvernement, la Mission et d'autres partenaires (autres entités du système des Nations Unies, bailleurs de fonds et membres de la société civile) afin de coordonner la réforme du secteur de la justice et de la sécurité au Libéria. À cet égard, un Conseil de justice et de sécurité a été créé en janvier 2012. Chargé de superviser la mise en œuvre du Programme commun, il s'est réuni tous les mois. La Mission, qui assurait la coprésidence du Conseil et a pris une part active aux travaux du Groupe consultatif technique (groupe relevant du Conseil) a fourni un appui consultatif.

Le pôle régional de Gbarnga pour la justice et la sécurité est une composante du Programme commun; la Mission a régulièrement donné des conseils sur son développement et sur les divers projets connexes devant favoriser une approche coordonnée de la justice et de la sécurité. La Mission a également pris part à la procédure de recrutement du gestionnaire du Programme commun pour la justice et la sécurité.

Oui 2 réunions ont été tenues avec le Groupe de la répression des violences sexuelles et sexistes afin d'étudier les modalités et la portée des activités devant être menées par la Mission comme suite à la demande d'assistance concernant l'examen d'affaires. Six dossiers inscrits au rôle du Groupe ont été examinés et les procureurs chargés des affaires de viol ont été encadrés. En outre, des affaires à l'instruction ont été examinées et 4 séances d'encadrement ont été organisées. Un rapport d'ensemble sur les affaires jugées en 2011/12 a été publié en collaboration avec les autorités judiciaires.

Fourniture, dans le cadre de réunions mensuelles et d'affectations dans des prisons, de conseils techniques sur l'application des directives générales relatives à la prise en charge et à la sécurité des prisonniers

Organisation, à l'intention de 12 agents de l'administration pénitentiaire, d'un cours élémentaire, d'un cours avancé et d'un cours aboutissant à la délivrance d'un certificat d'instructeur, dispensés dans le cadre d'un programme en 3 phases sur les techniques de formation et les questions pénitentiaires, notamment les techniques de pédagogie active, la planification des leçons, les techniques de présentation, la dynamique de groupe, la résolution de problèmes, les méthodes pédagogiques et les techniques d'observation

Formation, par le Groupe consultatif sur les prisons, de 12 nouveaux instructeurs qui seront chargés de dispenser une formation en cours d'emploi dans 15 établissements

Examen et mise à jour du volet du plan-cadre du Bureau de l'administration pénitentiaire pour la construction d'établissements pénitentiaires portant sur la conception structurelle, notamment révision et actualisation sur papier des plans de construction de prisons

Fourniture de conseils techniques grâce à l'affectation, dans des établissements pénitentiaires dotés de programmes agricoles, de 3 conseillers spécialistes de l'agriculture chargés d'appuyer la mise en œuvre du plan stratégique du Bureau de l'administration pénitentiaire pour la réinsertion des prisonniers

Suivi de 15 prisons, par la voie de visites mensuelles devant permettre de superviser les mentors et de surveiller l'application des politiques institutionnelles

30 projets à effet rapide visant à renforcer les structures garantes de l'état de droit, notamment grâce à la réfection ou la reconstruction de commissariats de police, d'établissements pénitentiaires, de tribunaux de première instance,

112 Réunions ont été tenues avec le Bureau de l'administration pénitentiaire et différents intervenants du secteur pénitentiaire, au cours desquelles une assistance et un appui ont été apportés aux fins du renforcement du fonctionnement du Bureau.

15 Agents de l'administration pénitentiaire ont suivi le cours élémentaire, puis le cours avancé.

9 Agents de l'administration pénitentiaire ont suivi le cours menant à la délivrance d'un certificat d'instructeur en mars 2012, et ont obtenu le certificat.

30 Agents de l'administration pénitentiaire ont été formés à l'usage de la force non létale en mai 2012.

15 Agents de l'administration pénitentiaire ont suivi en mars 2012 la formation d'instructeur leur permettant de dispenser la formation en cours d'emploi dans les prisons du Libéria.

Oui Les plans des prisons de Harper, Kakata, Monrovia, Tubmanburg et Sanniquillie ont été élaborés pour le plan cadre.

3 Conseillers spécialistes de l'agriculture ont été affectés aux prisons de Zwedru, Voinjama et Gbarnga.

79 Visites ont été effectuées conjointement par la Mission et le Bureau de l'administration pénitentiaire aux fins du suivi du fonctionnement des prisons, notamment l'application des politiques institutionnelles, les activités de formation en cours d'emploi et les activités de réinsertion des prisonniers.

34 Sur les 34 projets approuvés, 23 étaient terminés au 30 juin 2012. Les 11 autres devraient l'être avant la fin décembre 2012. Le retard pris dans l'exécution des projets est attribuable à l'état du réseau routier qui,

de services de l'immigration et de postes frontière. Une évaluation des besoins devant permettre de recenser les projets prioritaires sera entreprise avant la fin de l'exercice.

conjugué à de fortes pluies, a rendu inaccessibles de nombreuses parties du pays.

Un plus grand nombre de projets que prévu a été approuvé parce que la Mission a décidé d'appuyer plus avant les initiatives du Gouvernement visant à stabiliser la région jouxtant la frontière avec la Côte d'Ivoire en y bâtissant de nouveaux postes frontière.

Présentation au Gouvernement et aux parties concernées, à l'échelle tant nationale qu'internationale, de 1 rapport d'évaluation sur la participation des femmes aux institutions des secteurs pénitentiaire, juridique et judiciaire

Oui Un rapport sur l'égalité des sexes et la justice, intitulé « Charting the Maze: gender and justice » a été produit et diffusé. En outre, une stratégie nationale visant à porter à 33 % la proportion de femmes dans les institutions du secteur de la sécurité a été mise au point.

Composante 4 : appui

47. Comme il est indiqué dans les tableaux ci-dessous, au cours de la période considérée, 9 232 militaires et policiers et 1 713 civils en moyenne ont bénéficié des services administratifs et logistiques et des services de sécurité nécessaires au fonctionnement des bureaux et à l'exécution des activités relevant des composantes secteur de la sécurité, consolidation de la paix et état de droit.

48. La Mission a apporté un appui accru à la Commission électorale nationale et aux intervenants nationaux pour l'organisation du référendum sur la Constitution et des élections présidentielle et législatives. Elle a fourni un appui logistique au Gouvernement libérien pour le transport par voie aérienne des fournitures et du matériel nécessaires pour la tenue des élections dans des endroits reculés et a aidé la Police nationale à mettre en œuvre un plan intégré de sécurité et d'urgence pendant toute la période électorale.

49. La Mission a entrepris un nombre important de projets d'infrastructure, notamment la rénovation partielle de l'aéroport Spriggs Payne, la mise aux normes environnementales de stations d'épuration et de traitement des eaux et la réparation de plusieurs de ses installations devant être mises aux normes de sécurité, et a achevé de remplacer ses systèmes radio par un système numérique plus fiable. Elle a remplacé son avion à haute capacité par un avion de moindre capacité et a continué d'offrir un appui au transport aérien dans la région, pour la relève des militaires de l'ONUCI et pour le BRSAO, moyennant remboursement. Elle a également effectué des réparations et des travaux de remise en état non planifiés de groupes électrogènes vétustes, n'ayant pas reçu ceux qui devaient être transférés de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT).

Réalisation escomptée 4.1 : Appui efficace et rationnel à la Mission sur le plan logistique et administratif et sur celui de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Réduction de la part des sommes impayées depuis plus de 12 mois dans le solde total des comptes débiteurs à la fin de l'exercice budgétaire grâce à une ventilation chronologique continue du solde et à un suivi anticipatif et rigoureux des sommes dues à l'Organisation (2009/10 : 9 %; 2010/11 : n.d.; 2011/12 : 5 %)

Objectif atteint

La part des sommes impayées depuis plus de 12 mois dans le solde total s'élevait à 4,6 % à la fin de l'exercice, grâce au suivi plus attentif et rigoureux assuré par la Mission.

Liquidation du matériel comptabilisé en pertes dans les 180 jours suivant l'approbation de sa destruction ou de sa vente

La liquidation du matériel comptabilisé en pertes est intervenue en moyenne dans les 108 jours suivant l'approbation de sa destruction.

Pour ce qui est de la vente, le délai a généralement été de 410 jours après la date d'approbation.

Le processus de vente a largement dépendu de facteurs qui n'étaient pas du ressort de la Mission, par exemple les visites effectuées par les représentants des autorités nationales pour évaluer les taxes payables par les futurs acheteurs, le paiement desdites taxes par les acheteurs, les retards de paiement à la Mission et la collecte des articles achetés. Par ailleurs, les ventes ont pâti de la longueur excessive du processus d'appel d'offres, due à l'incapacité des entreprises ayant remporté l'appel d'offres de payer le montant prévu dans le contrat de vente, ainsi qu'au manque de soumissionnaires et à des problèmes liés à l'environnement.

Accélération de la procédure en vigueur pour comptabiliser en pertes les groupes électrogènes non opérationnels pour parvenir à un ratio de stocks de 25 % au plus (2008/09 : 340 %; 2009/10 : 336 %; 2010/11 : n.d.; 2011/12 : 25 %)

Le ratio de stocks a été réduit à 39 %.

Il n'a pas été possible d'atteindre l'objectif car les groupes électrogènes n'ont pas été reçus de la MINURCAT et ont donc été comptabilisés en pertes avec retard.

Atténuation des effets nocifs sur l'environnement grâce à la construction de 10 fours pour traiter/brûler les déchets de carburants dans 10 sites de la Mission et 5 hangars de confinement des carburants (installations de traitement des carburants : 2009/10 : 0; 2010/11 : 0; 2011/12 : 10; hangars de confinement des carburants et groupes électrogènes : 2009/10 : 0; 2010/11 : 0; 2011/12 : 5)

Les 10 fours prévus n'ont pas été construits par souci de sécurité et de préservation de l'environnement, la Mission a préféré donner la priorité à la réparation et à la remise en état des installations. Les déchets de carburants ont été isolés dans des lieux de confinement.

Augmentation de la production et de la distribution de cartes géographiques pour appuyer le processus électoral (2010/11 : 4 800; 2011/12 : 6 600)

Au total, 6 079 cartes géographiques ont été produites et distribuées.

Le nombre de cartes produites a diminué car la demande a baissé au profit des cartes interactives en ligne.

Maintien de la publication quotidienne de la liste électronique des passagers avant 15 heures (au lieu de 16 h 30)

La MINUL a maintenu la publication de la liste électronique des passagers à 15 h 25.

Le système de listes électroniques des passagers dépend des logiciels normalisés (Field Support Suite/système électronique de gestion des déplacements du personnel) qui ont été lancés au cours de l'exercice 2011/12 mais n'étaient pas pleinement opérationnels pendant le déploiement de la Mission.

Aucun incident dû au manque de carburants pour le fonctionnement des groupes électrogènes, véhicules, navires et aéronefs grâce à un contrôle quotidien des réserves de carburants, notamment par la gestion de réserves stratégiques de 2 millions de litres de gasoil et de 600 000 litres de carburant d'aviation

Objectif atteint

Le contractant a veillé à ce que les réserves stratégiques soient maintenues.

Réduction du nombre d'accidents de la route graves (accidents entraînant des frais de réparation d'un montant supérieur à 500 dollars) (2007/08 : 66; 2008/09 : 51; 2009/10 : 46; 2010/11 : 44; 2011/12 : 45)

Objectif atteint

45 accidents de la route graves ont été signalés.

Augmentation du taux de disponibilité des véhicules (2007/08 : 75 %; 2008/09 : 85 %; 2009/10 : 85 %; 2010/11 : 85 %; 2011/12 : 90 %)

Le taux de disponibilité des véhicules s'est établi en moyenne à 78 %.

La baisse enregistrée est due à l'obsolescence du parc de véhicules de la Mission, qui s'est traduite par un nombre plus important de pannes et de réparations et activités de maintenance plus fréquentes.

Attribution intelligente des largeurs de bande (priorité d'accès à Internet à des fins officielles) permettant de réduire le plus possible à tout moment les restrictions d'accès à Internet du personnel de la Mission

Objectif atteint

Amélioration de l'accès terrestre à Internet (de 10 Mb à 16,5 Mb) grâce à l'appui apporté à des sites supplémentaires, accélération de la connectivité et prévention des coupures au niveau du système

Objectif atteint

Augmentation de la proportion d'appels au service d'assistance de la Section des communications et des services informatiques qui sont résolus dans l'heure qui suit (2007/08 : 63 %; 2008/09 : 85 %; 2009/10 : 73 %; 2010/11 : 70 %; 2011/12 : 85 %)

63 % des problèmes portés à la connaissance du service d'assistance téléphonique ont été résolus dans l'heure.

Le nombre de problèmes résolus par le service d'assistance téléphonique a baissé à cause des retards de mise en œuvre du projet iNeed (iNeed est un logiciel d'assistance technique disponible en ligne).

Élargissement de la couverture par le système sans fil (2009/10 : 60 %; 2010/11 : 80 %; 2011/12 : 90 %) de l'ensemble des installations et résidences de la MINUL

88 % de l'ensemble des zones résidentielles ont été couvertes par le système sans fil. L'accès au réseau Wifi Mesh est disponible dans presque toutes les installations de la MINUL, notamment les deux grandes bases, tous les aéroports/aérodromes et les principales zones résidentielles.

La couverture par le système sans fil a rétréci car un certain nombre de fonctionnaires se sont dispersés, l'infrastructure locale s'étant améliorée.

Augmentation du nombre de visites sur le terrain et d'inspection des chantiers pour améliorer l'application des règles de protection de l'environnement (politique environnementale, procédures opérationnelles permanentes et plan de préparation en prévision des risques et catastrophes) (2009/10 : 13; 2010/11 : 80; 2011/12 : 80)

21 visites sur le terrain et inspections des chantiers ont été effectuées.

Le nombre de visites a diminué car d'autres priorités ont été établies, par exemple les visites techniques d'inspection et de réparation des groupes électrogènes, des stations d'approvisionnement en eau et des installations de traitement des eaux usées.

Dans les 15 comtés du Libéria, respect strict des normes minimales de sécurité opérationnelle dans l'ensemble des locaux et installations de l'ONU

Dans les 15 comtés du Libéria, les normes minimales de sécurité opérationnelle ont été respectées à 91 % dans l'ensemble des locaux et installations de l'ONU.

Les normes n'ont pu être respectées à 100 % car les équipements utilisés pour les mettre en œuvre sont souvent usés et dégradés, les conditions climatiques étant très difficiles au Libéria.

Respect strict des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables dans les logements de 1 535 agents recrutés sur le plan international, dont 527 fonctionnaires, 257 Volontaires des Nations Unies, 133 observateurs militaires, 88 officiers d'état-major, 498 membres de la Police des Nations Unies et 32 spécialistes des questions pénitentiaires

Objectif atteint

Réduction du nombre mensuel moyen d'accidents du travail nécessitant des soins médicaux (2006/07 : n.d.; 2007/08 : 14; 2008/09 : 7; 2009/10 : n.d.; 2010/11 : 5; 2011/12 : 3)

En moyenne, 7 accidents du travail ont été signalés chaque mois.

L'augmentation du nombre d'accidents du travail est due au vieillissement de l'infrastructure de la Mission, qui exige un entretien et des réparations plus fréquents, et se traduit par davantage d'accidents.

Réduction du nombre d'allégations d'exploitation et de violences sexuelles grâce à des mesures de prévention telles que la formation, l'évaluation des risques, l'imposition d'un couvre-feu, l'interdiction de fréquentation de certains établissements et l'information (2008/09 : 15 allégations; 2009/10 : 29 allégations; 2010/11 : 17 allégations; 2011/12 : 16 allégations)

65 % des commandes relatives aux ordres d'achat dont les crédits sont approuvés sont passées avant la fin du deuxième trimestre de l'exercice budgétaire (2009/10 : 65 %; 2010/11 : 60 %; 2011/12 : 65 %).

Augmentation du pourcentage d'utilisateurs des services de santé satisfaits de leur qualité dans les zones reculées, mesuré à l'aide de formulaires d'évaluation : plus de 60 % des participants ont jugé la qualité des soins « excellente » et 35 % « très bonne »

Amélioration de la parité hommes-femmes à tous les échelons (chez le personnel recruté sur le plan international – 2009/10 : 33 % de femmes; 2010/11 : 36 % de femmes; 2011/12 : 38 % de femmes)

Objectif atteint

9 cas d'exploitation et de violences sexuelles ont été signalés.

L'Équipe Déontologie et discipline a organisé une formation aux questions d'exploitation sexuelle à l'intention de 4 233 fonctionnaires, sensibilisé 5 529 membres de la communauté locale, dont des étudiants, des enseignants et des chefs religieux, et procédé à 4 inspections aléatoires en vue de s'assurer que l'interdiction de fréquenter divers lieux de divertissement était respectée.

Objectif atteint

75,77 % des commandes relatives aux ordres d'achat dont les crédits ont été approuvés ont été passées avant la fin du deuxième trimestre de l'exercice budgétaire.

Le pourcentage de commandes relatives aux ordres d'achat a pu augmenter parce que la coordination directe entre le Service des achats et les unités à comptabilité autonome a été renforcée, une formation au processus d'achats et à l'évaluation technique a été dispensée et les demandeurs de biens se sont davantage concentrés sur l'exécution des plans d'achats.

Les utilisateurs de la Harper Clinic, qui a servi d'établissement témoin pour l'évaluation menée en vue d'améliorer la prestation des services, ont jugé la qualité des soins « excellente » (62,7 %) et « très bonne » (37,71 %).

Les autres dispensaires des zones reculées seront évalués lors de l'exercice 2012/13

Les femmes représentent 33,4 % du personnel recruté sur le plan international (administrateurs : 32,2 %; service mobile : 34,4 %; administrateurs recrutés sur le plan national : 25,5 %; agents des services généraux recrutés sur le plan national : 18,3 %; et Volontaires des Nations Unies : 33,2 %).

Les femmes ne sont pas aussi bien représentées que les hommes du fait qu'au Libéria leurs compétences techniques dans les domaines du génie, des approvisionnements, des transports et de la logistique sont insuffisantes. De surcroît, le vivier de candidats du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions ne comportait pas suffisamment de femmes.

Un Coordonnateur pour les questions relatives à la situation des femmes a été nommé en mars 2010 afin d'aider le Chef de la Mission à atteindre un bon équilibre entre hommes et femmes au sein de la MINUL. Ce coordonnateur a mis au point un plan de travail et collaboré avec le Centre intégré de formation du personnel des missions, la Section de la gestion des ressources humaines, l'Équipe Déontologie et discipline, le Groupe du soutien psychosocial et le Groupe chargé de la qualité de vie du personnel pour cerner et faire connaître les débouchés s'offrant aux fonctionnaires de sexe féminin. Le Coordonnateur s'efforce de jouer un rôle de direction, de sensibiliser les intéressés et de promouvoir un cadre de travail et un environnement général favorable à l'égalité entre les sexes. Il a réussi à sensibiliser la Mission à l'importance de l'équilibre et de l'égalité entre les sexes et mené avec succès une campagne d'information sur ce thème.

Augmentation du pourcentage de femmes participant aux projets de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national menés par le Centre intégré de formation du personnel des missions (2009/10 : 33 %; 2010/11 : 76,5 %; 2011/12 : 38 %)

Objectif atteint

64,52 % des femmes recrutées sur le plan national ont participé au projet national d'accréditation du personnel.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Analyse plus fréquente des comptes débiteurs et activités de suivi pour liquider les créances dues	Oui	Des mesures ont été prises chaque mois et des rappels ont été envoyés aux contrevenants pour leur demander de liquider rapidement les créances dues.
Mise en place d'un régime applicable aux ventes de biens et tenue effective au moins une fois par mois de réunions d'examen du Comité local de contrôle du matériel	Oui	Un régime applicable aux ventes de biens a été mis en place le 30 mars 2011.
	26	Réunions du Comité local de contrôle du matériel tenues
Attribution de responsabilités claires au personnel de la Section du génie, qui devra coordonner son action avec celle du Comité local de contrôle du matériel et d'autres services compétents pour accélérer la procédure visant à comptabiliser en pertes les groupes électrogènes non opérationnels, l'objectif étant d'atteindre un ratio de stocks de 25 % au maximum	Non	Ratio de stocks de 39 % Il n'a pas été possible d'atteindre l'objectif car les groupes électrogènes n'ont pas été reçus de la MINURCAT et ont par conséquent été comptabilisés en pertes avec retard.

Construction de 10 fours pour brûler les déchets de carburant et de 5 hangars de confinement des carburants et groupes électrogènes	Non Les 10 fours prévus n'ont pas été construits car, par souci de sécurité et de préservation de l'environnement, la Mission ayant préféré donner la priorité à la réparation et à la remise en état des installations.
Augmentation de près de 75 % (de 400 par mois en moyenne à environ 700) de la production de cartes géographiques et de la distribution de celles-ci auprès d'organismes des Nations Unies, d'ONG internationales et de collectivités locales	Non En moyenne, 507 cartes ont été produites et distribuées chaque mois. Les cartes géographiques ont été produites et distribuées en plus petit nombre car des cartes interactives en ligne ont été élaborées et la demande d'exemplaires sur papier s'en est trouvée réduite.
Application du système de listes électroniques des passagers à l'ensemble de la Mission, permettant ainsi de publier dans de meilleurs délais la liste définitive et de mieux suivre les autorisations	Non Le système de listes électroniques des passagers a été lancé mais ne s'est pas avéré pleinement opérationnel en raison du retard pris dans la mise en place des logiciels normalisés (Field Support Suite/système électronique de gestion des déplacements du personnel) dans l'ensemble de la Mission.
Fourniture de divers combustibles à 25 sites de la Mission et maintien de réserves stratégiques de 600 000 litres de carburant d'aviation et de 2 millions de litres de gasoil pour pouvoir faire face aux imprévus en disposant en tout temps d'une réserve de carburant	Oui
Renforcement du programme de formation et d'examens en matière de sécurité routière pour la conduite de tous types de véhicules, lourds ou légers (y compris les engins de manutention) en vue d'améliorer les compétences des chauffeurs de la Mission et d'accroître ainsi la sécurité du personnel et du matériel	Oui Au total, 2 467 candidats ont participé au programme de formation à la conduite : 928 pour les véhicules tout terrain, 29 pour les poids lourds, 1 304 pour les véhicules utilitaires légers, 19 pour la conduite défensive, 93 pour les engins de manutention, 64 pour la sécurité de aires de trafic aérien/rampes d'accès, 6 pour le transport des contingents (procédure d'examen de conduite) et 24 pour le système de gestion du parc.
Mise en place, à l'échelle de toute la Mission, d'un système de réservation afin de réduire le plus possible la durée d'immobilisation des véhicules lors de l'entretien périodique ainsi que le retard accumulé par les ateliers de mécanique sans compromettre la fiabilité des véhicules	Oui Si le système de réservation des opérations de maintenance de véhicules a été mis en place, les utilisateurs ont été très longs à l'adopter en raison des conventions actuelles (alerte CarLog et lecture du kilométrage).
Installation d'un réseau privé virtuel dans les ordinateurs de toute la Mission pour permettre l'accès à distance au réseau de la MINUL	Oui

Amélioration de l'accès terrestre à Internet (de 10 Mb à 16,5 Mb) grâce au renforcement du réseau hertzien pour contribuer au fonctionnement de sites plus nombreux et prévenir les coupures	Oui	
Regroupement des fonctions du service d'appui aux usagers et intégration de ces fonctions avec celles du centre d'exploitation de réseau, du standard téléphonique et du centre d'appels afin de constituer un guichet unique pour l'appui aux usagers en matière de technologies de l'information et des communications	Oui	
Mise en place d'un système sans fil élargi pour couvrir l'ensemble des installations de la MINUL (salles de conférence), y compris les zones résidentielles, où se trouvent au moins une vingtaine d'usagers. Le personnel de la Mission pourra ainsi avoir accès au réseau à tout moment et de partout, en particulier dans les situations d'urgence telles que troubles civils ou pandémies.	Oui	L'accès au réseau Wifi Mesh est disponible dans les installations de la MINUL, notamment les deux bases, les aéroports/aérodromes et les principales zones résidentielles. 88 % des principales zones résidentielles ont été couvertes par le système sans fil.
Contrôle des installations, des opérations et des activités d'élimination des déchets pour s'assurer de leur conformité avec les politiques et directives du Département des opérations de maintien de la paix en ce qui concerne les missions des Nations Unies sur le terrain et adoption de mesures correctives pour améliorer la viabilité écologique des opérations. Le contrôle se fera par le biais de visites d'inspection des installations de la Mission. 20 visites auront lieu tous les 3 mois et 40 installations au moins seront inspectées (80 visites et 160 installations par an).	Oui	67 visites de spécialistes ou techniciens ont été effectuées dans tous les secteurs. Le nombre de visites a diminué du fait de l'évolution des priorités à caractère plus technique d'inspection et de réparation des groupes électrogènes, des stations d'approvisionnement en eau et des installations de traitement des eaux usées.
Établissement de rapports quotidiens, de rapports d'évaluation hebdomadaires et de rapports trimestriels sur la situation en matière de sécurité dans toute la zone de la Mission; examen et actualisation des plans d'évacuation pour raisons de sécurité	Oui	Des rapports concernant les plans de sécurité en cas d'incendie et les plans d'évacuation d'urgence des installations de la MINUL ont été publiés, puis mis à jour en janvier 2012.
Fourniture de services de sécurité à 199 postes de garde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toutes les installations de la MINUL situées dans les 15 comtés du Libéria	Non	Des services de sécurité ont été fournis à 144 postes de garde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tandis qu'ils ont été assurés 12 heures par jour 7 jours sur 7 pour 26 autres postes. Le nombre de postes de garde a été réduit au vu de l'évaluation des conditions de sécurité dans la région.
Achèvement des enquêtes sur les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile de tout le personnel recruté sur le plan	Oui	

international, des Volontaires des Nations Unies, des membres de la Police des Nations Unies, des observateurs militaires et des officiers d'état-major

Conduite d'inspections mensuelles sur les lieux de travail dans les zones à haut risque (chantiers de construction, ateliers, entrepôts) pour évaluer l'efficacité des programmes de la Mission en matière d'hygiène et de sécurité du travail

Toutes les deux semaines, diffusion d'émissions/campagnes d'hygiène et de sécurité du travail à l'intention du personnel et des prestataires extérieurs

Formation en matière d'hygiène et de sécurité du travail proposée à 269 membres du personnel et 250 prestataires extérieurs

Intensification des programmes de formation initiale à la demande (le nombre de participants devrait rester au même niveau, voire baisser à mesure que les effectifs des nouveaux arrivants diminueront). Le nombre de membres du personnel de la Mission participant à des stages de remise à niveau en matière de prévention de l'exploitation et des violences sexuelles augmente, passant de 2 004 à 2 050 personnes. Le nombre de stages de formation offerts aux coordonnateurs pour la lutte contre l'exploitation et les violences sexuelles passera de 4 à 2 ou 3 par an à mesure que diminueront les effectifs de nouveaux arrivants.

Les visites d'évaluation des risques en matière de qualité de vie et de loisirs pour mesurer l'impact de l'exploitation et des violences sexuelles se poursuivront à titre préventif dans l'ensemble des secteurs/régions où du personnel est déployé.

Livraison des biens et prestation de services plus rapides grâce à un contrôle du travail des fournisseurs, qui sont contactés chaque semaine par courrier électronique et par téléphone

12 Sites ayant été inspectés

Oui Diffusion de 64 émissions, soit en moyenne 4 par mois, dont 14 pendant les campagnes « Semaine de la sécurité routière » de la MINUL et 2 pendant la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

313 273 fonctionnaires et 40 prestataires extérieurs ont été formés.

Les prestataires extérieurs ont été moins nombreux à être formés car la priorité a été donnée à la tenue de certains délais. Par ailleurs, des conditions climatiques défavorables ont entraîné l'annulation de plusieurs vols, ce qui a empêché les formateurs d'organiser des sessions de formation dans les différentes régions.

4 233 Fonctionnaires ayant participé à des stages de remise à niveau en matière de prévention de l'exploitation et des violences sexuelles

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, est dû au fait que la priorité a été donnée aux stages de remise à niveau destinés à toutes les catégories de personnel.

Oui 3 visites d'évaluation des risques ont été menées dans les régions de déploiement respectives de 4 contingents en septembre et octobre 2011 et mai 2012 (une quatrième a été menée en juillet 2012).

Oui

Compilation d'une liste exhaustive de fournisseurs adéquats dans tous les secteurs de la Mission pour les appels d'offres de faible valeur concernant le matériel de génie	Oui	Une liste de 16 vendeurs potentiels dans les 8 secteurs de la Mission a été établie pour les appels d'offres de faible valeur concernant le matériel de génie.
Élargissement de la couverture médicale dans la zone de la Mission et réaffectation du personnel médical aux secteurs après le transfert de l'unité médicale de niveau II de Tupmanburg à Harper	Oui	2 professionnels de la santé (1 médecin et 1 infirmier) ont été réaffectés à deux nouveaux secteurs (Gbarnga et Greenville).
Établissement d'un modèle de sélection permettant aux directeurs de programme de donner la priorité aux candidates dotées de l'expérience et des compétences requises	Oui	La Mission a éprouvé des difficultés à instaurer une parité hommes/femmes en raison de la pénurie de candidates libériennes dotées des compétences requises dans des domaines tels que le génie, les approvisionnements, le transport et la logistique. Les directeurs de programme sont encouragés à donner la priorité aux candidatures féminines dans tous les domaines où les femmes sont sous-représentées.
Mise en œuvre d'un cours de formation en matière d'administration de 10 semaines à l'intention de 50 femmes recrutées sur le plan national, en coopération avec un établissement d'enseignement national	20	Femmes recrutées sur le plan national ayant terminé le cursus administratif de l'Université Cuttington dans le cadre du projet national d'accréditation du personnel recruté sur le plan national du Centre intégré de formation du personnel des missions, qui a été mené à bien de mars à juin 2012 Les femmes ont été moins nombreuses que prévu car le vivier de femmes recrutées sur le plan national pour des fonctions administratives était limité.
Adoption d'un quota de 35 % pour le personnel féminin recruté sur le plan national dans les cours de renforcement des capacités du Centre intégré de formation du personnel des missions, y compris le permis de conduire international informatisé	29	Pourcentage de femmes recrutées sur le plan national ayant suivi les cours du Centre intégré de formation du personnel des missions
Mise en œuvre d'un programme de tutorat visant 10 fonctionnaires recrutés sur le plan national pour les préparer à assumer des responsabilités de haut niveau dans leur section	Non	Le programme n'a pas été mis en œuvre par la Mission afin d'éviter les chevauchements avec d'autres programmes prévus.
Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national comportant l'évaluation et la certification de 80 agents dans 5 domaines de compétence	74	Fonctionnaires ayant été évalués (43) ou ayant suivi des cours (31) dans le cadre du projet national d'accréditation du personnel s'agissant de compétences pratiques en matière d'administration et de supervision dans 2 domaines

Produits d'appui standard

<i>Produits</i>	<i>Prévus pour 2011/12</i>	<i>Réalisés en 2011/12</i>
Déploiement, relève et rapatriement des effectifs militaires et policiers et administration du personnel civil	Effectif moyen de 133 observateurs militaires, 7 819 militaires (dont 88 officiers d'état-major), 845 agents d'unités de police constituées, 498 membres de la Police des Nations Unies, 32 spécialistes des questions pénitentiaires, 527 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 1 063 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 60 administrateurs et 9 fonctionnaires occupant un emploi de temporaire), ainsi que 257 Volontaires des Nations Unies	Effectif moyen de 129 observateurs militaires, 7 778 militaires (dont 83 officiers d'état-major), 844 agents d'unités de police constituées, 453 membres de la Police des Nations Unies, 28 spécialistes des questions pénitentiaires, 475 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 994 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 51 administrateurs recrutés sur le plan national), 4 postes de temporaire et 240 Volontaires des Nations Unies
Contrôle du matériel appartenant aux contingents et des services de soutien logistique autonome fournis	Vérification et contrôle portant sur un effectif moyen de 7 731 soldats des contingents et 845 membres d'unités de police constituées, 4 040 articles de matériel majeur et 22 catégories de services relevant du soutien logistique autonome	Dans le cadre des inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents, la vérification et le contrôle ont été effectués pour un effectif moyen de 7 695 soldats des contingents et 844 membres d'unités de police constituées, 4 051 articles de matériel majeur et 23 catégories de services relevant du soutien logistique autonome.
	340 inspections périodiques et 68 inspections opérationnelles	328 inspections périodiques et 67 inspections opérationnelles ont été effectuées. Le nombre d'inspections moins élevé que prévu s'explique par le rapatriement d'une unité de contingent le 16 mai 2012.
	Remise au Siège de 272 rapports de vérification du matériel appartenant aux contingents pour faciliter le remboursement des pays fournisseurs de contingents, nécessitant 2 344 journées de travail d'inspection (1 572 pour le personnel civil et 772 pour les officiers d'état-major)	272 rapports de vérification ont été rédigés, nécessitant 3 624 journées de travail d'inspection (2 216 pour le personnel civil et 1 408 pour les officiers d'état-major).

	4 lettres de synthèse trimestrielles fournissant un bilan à l'échelle de toute la Mission des capacités et de la performance du matériel appartenant aux contingents	Oui
	4 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord	2 réunions ont été tenues.
Suivi à 100 % du matériel appartenant à l'ONU	Vérification de la totalité du matériel appartenant à l'ONU	98,2 % du matériel appartenant à l'ONU a été vérifié. Le taux de vérification est inférieur aux prévisions parce que du matériel que la Mission devait recevoir de la MINURCAT n'a pas été livré.
Rations	Stockage et distribution de rations pour un effectif moyen de 7 731 soldats des contingents et 845 membres des unités de police constituées	Des rations ont été fournies pour un effectif moyen de 7 695 soldats des contingents et 844 membres des unités de police constituées. L'effectif servi plus faible que prévu parmi les contingents s'explique par le rapatriement d'une unité de contingent.
	Stockage et distribution de rations de combat et d'eau potable pour 14 jours pour un effectif moyen de 133 observateurs militaires; 7 819 membres de contingents, dont des officiers d'état-major; 845 membres d'unités de police constituées; 498 membres de la Police des Nations Unies; 32 spécialistes des questions pénitentiaires; et 784 membres du personnel civil (527 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 257 Volontaires des Nations Unies)	Des réserves de boîtes de rations et d'eau potable pour 10 jours ont été maintenues pour un effectif moyen de 129 observateurs militaires, 7 778 soldats des contingents (dont 83 officiers d'état-major), 844 membres d'unités de police constituées, 453 membres de la Police des Nations Unies, 28 spécialistes des questions pénitentiaires et 718 membres du personnel civil (478 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 240 Volontaires des Nations Unies). La réserve de boîtes de rations a été inférieure aux prévisions, car il a fallu 8 mois pour obtenir des services de transit permettant un acheminement des rations conforme aux besoins de la Mission.
Carburant	Fourniture de 13,9 millions de litres de gasoil et d'essence destinés aux groupes électrogènes susceptibles	13,5 millions de litres de gasoil et d'essence ont été fournis pour les groupes électrogènes (en moyenne, 288 appartenant aux Nations Unies et 244 appartenant aux contingents).

	d'être utilisés (en moyenne, 309 appartenant aux Nations Unies et 257 appartenant aux contingents)	Le nombre de groupes électrogènes inférieur aux prévisions s'explique par le regroupement de sites et de locaux.
Entretien des locaux	Entretien et remise en état de 81 locaux utilisés par du personnel militaire ou des membres des unités de police constituées, de 5 locaux utilisés par la Police des Nations Unies et de 19 locaux utilisés par du personnel civil, dans l'ensemble des 103 sites de la MINUL	L'entretien a été assuré pour 81 locaux utilisés par du personnel militaire ou des membres des unités de police constituées, 5 bureaux de la Police des Nations Unies et 14 locaux utilisés par du personnel civil. Les services d'entretien ont porté sur un moindre nombre de locaux utilisés par du personnel civil, car la priorité a été donnée à ceux, plus dégradés, occupés par des militaires et des membres des unités de police constituées.
Entretien des groupes électrogènes	Exploitation, réparation et entretien de 554 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, stockés ou utilisés dans l'ensemble des sites de la MINUL au Libéria qui ne sont ni raccordés au réseau public d'alimentation en électricité ni équipés de groupes électrogènes appartenant aux contingents	525 groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités, réparés et entretenus, dont 288 groupes utilisés, 205 stockés et 32 dont la réparation a été jugée non rentable et qui vont être comptabilisés en pertes.
Entretien de bâtiments préfabriqués	Entretien et remise en état de 980 bâtiments d'habitation préfabriqués appartenant à l'ONU, 243 blocs sanitaires et 130 unités préfabriquées à parois souples utilisés sur tous les sites de la MINUL au Libéria	1 211 bâtiments d'habitation préfabriqués en dur, 243 blocs sanitaires et 130 bâtiments préfabriqués à parois souples ont été entretenus et remis en état. Le nombre de bâtiments préfabriqués plus élevé que prévu s'explique par le transfert de bâtiments en provenance de la MINURCAT.
Entretien et réfection des routes	Entretien et réfection d'environ 1 000 km de routes principales et secondaires	961 km de routes ont été entretenus et rénovés.
Parc de véhicules	Utilisation et entretien de 1 283 véhicules appartenant à l'ONU, dont des véhicules blindés, des engins de chantier et de manutention et des remorques, dans 10 ateliers situés dans 8 sites (Monrovia, Buchanan, Zwedru, Harper,	1 283 véhicules appartenant à l'ONU, dont des accessoires et des remorques, ont été utilisés et entretenus, nécessitant 7 537 ordres de travaux auprès de 10 ateliers situés dans 8 sites.

	<p>Tubmanburg, Voinjama, Gbarnga et Greenville), 3 ateliers extérieurs de réparation et d'entretien et 1 atelier de tôlerie</p> <p>Fourniture de 9,6 millions de litres d'essence et de gasoil destinés à 1 117 véhicules appartenant à l'ONU et à 1 499 véhicules appartenant aux contingents (non compris les véhicules qui ne nécessitent pas de carburant comme les remorques et les accessoires)</p>	<p>8,9 millions de litres d'essence et de gasoil ont été fournis pour 1 148 véhicules appartenant à l'ONU, hors accessoires et remorques, et 1 393 véhicules appartenant aux contingents.</p> <p>La quantité de carburant distribuée est inférieure aux prévisions, car le nombre de véhicules appartenant aux contingents utilisés a été moins élevé que prévu.</p>
Flotte aérienne	<p>Utilisation de 3 avions et 16 hélicoptères, dont 11 appareils militaires</p> <p>Fourniture de 12,4 millions de litres de carburant d'aviation pour le soutien aux opérations aériennes</p>	<p>3 avions et 16 hélicoptères, dont 11 appareils militaires, ont été utilisés.</p> <p>Le contrat commercial portant sur 1 hélicoptère a été résilié en mars 2012, et 1 avion à grosse charge utile (B-757) a été remplacé par un avion de plus petite capacité (B-737) en octobre 2011.</p> <p>8,4 millions de litres de carburant d'aviation ont été fournis pour le soutien aux opérations aériennes.</p> <p>La quantité de carburant moins importante que prévu s'explique par le remplacement de 1 avion à grosse charge utile par un avion de plus petite capacité en octobre 2011, qui a fait que le nombre de vols effectués pour la relève des contingents a été inférieur aux prévisions, par la résiliation du contrat commercial relatif à 1 hélicoptère et par l'annulation de plusieurs vols en raison du mauvais temps pendant la saison des pluies.</p>
Heures de vol	<p>9 456 heures de vol (1 761 pour 3 avions et 7 695 pour 16 hélicoptères), y compris pour assurer un service de navettes à l'échelon national et régional pour les passagers et les marchandises, la relève des troupes, les vols spéciaux, l'évacuation des blessés et des malades, la recherche et le sauvetage, les</p>	<p>8 005 heures de vol (1 176 pour 3 avions et 6 829 pour les hélicoptères)</p> <p>Le nombre d'heures de vol moins élevé que prévu s'explique par le remplacement de 1 avion à grosse charge utile par un avion de plus petite capacité en octobre 2011, qui a fait que le nombre de vols effectués pour la relève des contingents a été inférieur aux prévisions, par la résiliation du contrat commercial relatif à 1 hélicoptère et par l'annulation de plusieurs</p>

	patrouilles aux frontières et autres vols militaires	vols en raison du mauvais temps pendant la saison des pluies.
	1 370 heures de vol (100 en avion et 1 270 en hélicoptère) pour appuyer les élections	349 heures de vol (36 en avion et 313 en hélicoptère) pour appuyer les élections Le nombre d'heures de vol a été plus faible que prévu car les transports terrestres ont été davantage utilisés.
Aérodromes	Entretien de 7 aérodromes, de 8 terminaux et de 35 aires d'atterrissage pour hélicoptères	Les pistes, voies de circulation et routes de desserte de 7 aérodromes et 35 aires d'atterrissage pour hélicoptères ont été entretenues, avec notamment la remise en état de la chaussée, des désinfections régulières, le débroussaillage et l'installation de clôtures et d'un système d'écoulement des eaux; dans 7 terminaux, les sols endommagés et les fuites dans les toits ont été réparés, et les bâtiments préfabriqués et en dur ont été repeints.
Installations médicales	Exploitation et entretien de 8 dispensaires de niveau I, 3 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents, 1 hôpital de niveau III appartenant aux contingents et 23 postes de secours appartenant aux contingents, pour l'ensemble du personnel de la Mission	Oui 63 381 patients ont été soignés dans les installations médicales de la Mission.
	Maintien, à l'échelle de toute la Mission, de capacités d'évacuation sanitaire terrestre et aérienne, notamment vers des hôpitaux de niveau IV au Ghana et en Afrique du Sud	103 évacuations ont été effectuées, dont 68 vers l'extérieur (52 civils et 16 militaires) et 35 au sein de la zone de la Mission (17 civils et 18 militaires).
	Gestion d'installations offrant des services confidentiels de conseils sur le VIH et de dépistage volontaire à l'ensemble du personnel de la Mission	4 300 dépistages volontaires du VIH ont été effectués.
	Organisation de 22 séances de formation des nouveaux arrivés sur le VIH/sida et sa prévention, pour toutes les catégories de personnel	21 séances de formation dispensées à 4 138 membres du personnel nouvellement arrivés, toutes catégories confondues

	<p>Organisation d'un stage de formation par les pairs pour 20 membres du personnel recrutés sur le plan national en poste en dehors de Monrovia</p>	<p>Non</p> <p>Le stage n'a pas vu le jour.</p>
Communications	<p>Exploitation et entretien d'un réseau de communications radio HF/VHF composé de 53 répéteurs VHF et de 4 207 radios HF/VHF portatives, fixes et mobiles, dans l'ensemble de la zone d'opérations de la MINUL, pour assurer un taux de disponibilité supérieur à 99,95 % (4,4 heures d'indisponibilité par an)</p>	<p>1 199 radios HF/VHF, 56 répéteurs VHF, 2 600 radios analogiques et 219 radios numériques ont été utilisés et entretenus.</p> <p>Le nombre de radios plus faible que prévu s'explique par la mise en service du système numérique.</p>
	<p>Exploitation et entretien d'une station terrienne principale et de 15 microterminaux VSAT pour appuyer les communications téléphoniques (internationales et entre missions) et le stockage des données pour les applications essentielles et les services Internet en cas de défaillance du fournisseur d'accès avec un taux de disponibilité de 99,98 %</p>	<p>1 station terrienne et 18 microterminaux VSAT ont été exploités et entretenus, avec un taux de disponibilité de 97,01 %.</p> <p>Le taux de disponibilité inférieur aux prévisions s'explique par le rationnement de l'électricité produite par les groupes électrogènes et les coupures de courant.</p>
	<p>Exploitation et entretien d'un réseau téléphonique composé de 36 centraux téléphoniques, 703 téléphones portables, 100 téléphones par satellite de marque Thuraya et 35 de marque BGAN. Remplacement, d'ici à juin 2012, de 25 % des centraux téléphoniques MD110 par le nouveau modèle MX-ONE dans le secteur A2. Taux de disponibilité supérieur à 99,95 %.</p>	<p>Un réseau téléphonique composé de 36 centraux téléphoniques, 1 000 téléphones portables (dont 703 ont été distribués), 100 téléphones par satellite de marque Thuraya et 35 de marque BGAN, a été exploité et entretenu.</p> <p>25 % des centraux téléphoniques MD110 ont été remplacés.</p>
	<p>Exploitation et entretien de 59 liaisons hertziennes et 110 émetteurs de radio numérique à bande étroite permettant</p>	<p>51 liaisons hertziennes (102 terminaux) et 75 liaisons numériques à bande étroite Aprisa (150 terminaux) ont été exploitées et entretenues.</p>

	d'assurer une attribution et une gestion efficaces de la largeur de bande (réseau utilisé à 80 % pendant plus de 50 % du temps et saturé moins de 3 % du temps)	Le nombre de liaisons hertziennes est inférieur aux prévisions car les liaisons redondantes n'ont pas été mises en place. Le réseau a été utilisé à 80 % pendant 50 % du temps, et saturé pendant moins de 3 % du temps.
	Mise en place d'un système de protection des données et de détection et neutralisation des tentatives de pénétration et des virus pour assurer un taux de disponibilité et d'intégrité des données de 99,95 %	Oui
Cartes et information géographiques	Préparation et mise en œuvre de 6 stages de formation de 2 jours consacrés au système de positionnement universel (GPS), au Système d'information géographique (SIG) et à la cartographie pour 72 fonctionnaires civils de la Mission, observateurs militaires, membres de la Police des Nations Unies, agents de sécurité et autres membres du personnel	4 stages de 2 jours ont été organisés, auxquels ont participé 46 membres du personnel, sur l'utilisation de Google Earth et des fonctions de base du Système d'information géographique pour une surveillance efficace des conditions de sécurité et une bonne appréciation de la situation militaire lors du référendum constitutionnel et des élections présidentielle et législatives, et 4 stages de 1 journée ont été organisés, auxquels ont participé 31 militaires, sur les fondamentaux du Système d'information géographique et sur l'utilisation du GPS. Le nombre de stages de formation plus élevé que prévu est lié à l'importance cruciale que revêtaient la surveillance et les comptes rendus de situation pendant la période électorale.
	Élaboration, mise à jour et distribution de 6 600 cartes opérationnelles diverses (1/500 000, 1/250 000, 1/100 000, 1/50 000 et cartes à grande échelle (1/7 500) de chaque grande ville) et cartes pour appuyer le processus électoral	6 079 cartes à différentes échelles ont été produites et distribuées. Par ailleurs, 35 cartes à différentes échelles ont été élaborées pour les élections. Le nombre de cartes moins élevé que prévu s'explique par l'utilisation de services interactifs de cartographie en ligne.
	Fourniture de données géospatiales couvrant 890 954 km ² (soit 80 % du territoire du pays) (60 % en appui aux opérations de la Mission et 40 % en appui au processus électoral)	Oui

Informatique	Exploitation et entretien de connexions Internet continues avec le réseau de la MINUL, dans l'ensemble de ses sites et dans le monde par réseau privé virtuel, avec un taux de disponibilité supérieur à 99,5 % (44 heures d'indisponibilité par an)	Oui
	Exploitation et entretien de connexions terrestres à haut débit avec 80 % des sites, représentant 95 % des usagers, avec un taux de disponibilité de 99,5 %	Oui
	Exploitation et entretien de 2 connexions Internet pour le Libéria et le sud-est du Libéria via le câble sous-marin à fibre optique de la Côte d'Ivoire, avec un taux de disponibilité de 99,5 %	Les connexions Internet terrestres passant par la Côte d'Ivoire ont été exploitées et entretenues.
	Exploitation et entretien de centres informatiques assurant un taux de disponibilité élevé (99,95 %) des données et des applications	Oui
	Exploitation et entretien du matériel informatique des utilisateurs (1 127 ordinateurs portables, 1 107 ordinateurs de bureau, 95 serveurs, imprimantes, télécopieurs et expéditeurs numériques), dont 5 % seulement dépassent le seuil d'obsolescence, ainsi que de 26 ordinateurs portables pour les élections	Le matériel informatique suivant a été exploité et entretenu : 1 005 ordinateurs portables, 1 718 ordinateurs de bureau, 43 serveurs, imprimantes de réseau, télécopieurs et expéditeurs numériques. Les ordinateurs portables ont été moins nombreux que prévu, et les ordinateurs de bureau plus nombreux, car la Mission a pu bénéficier d'un courant électrique plus fiable et les ordinateurs de bureau sont plus économiques.
	Exploitation et entretien des services informatiques conformément aux pratiques de l'Information Technology Infrastructure Library	Oui

Produits propres à la Mission, non standard ou spécialisés

<i>Produits</i>	<i>Prévus pour 2011/12</i>	<i>Réalisés en 2011/12</i>
Installations et infrastructures	Mise en place de services d'assainissement, y compris pour le traitement des eaux usées et le ramassage et l'enlèvement des ordures dans l'ensemble des 103 sites de la MINUL au Libéria	Oui
	Exploitation et entretien, sur 38 sites de la MINUL qui ne sont pas reliés au réseau public d'adduction d'eau et qui n'ont pas accès à des stations de purification de l'eau appartenant aux contingents, de 41 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU	Oui
	20 inspections par trimestre afin de vérifier le respect de la politique et des directives du Département des opérations de maintien de la paix en matière d'environnement qui s'appliquent aux missions des Nations Unies	Au total, 21 inspections ont été réalisées. Ce nombre est inférieur aux prévisions parce que les visites d'inspection ont été réorientées vers l'inspection et la réparation des groupes électrogènes, des stations de purification de l'eau et des stations d'épuration.
	Construction de 10 fours pour traiter/brûler les déchets de carburants dans 10 sites de la MINUL	Les fours n'ont pas été construits parce qu'un grand nombre d'équipements ont dû en priorité être réparés et remis en état en raison de dysfonctionnements nuisant à la santé, à la sécurité, à la sûreté et au bien-être du personnel.
Transports terrestres	Forage de 6 puits artésiens pour fournir de l'eau aux troupes	4 puits artésiens ont été forés.
	Exploitation d'un service quotidien de navettes pour 1 000 passagers par jour, 5 jours par semaine et au besoin pendant le week-end, pour le personnel civil et les membres de la police, les observateurs militaires et les officiers d'état-major des Nations Unies entre leur lieu d'hébergement et les installations ou locaux de la Mission	204 979 passagers ont été transportés (personnel recruté sur le plan international, personnel recruté sur le plan national, soldats des contingents, policiers des Nations Unies et officiers d'état-major). Le nombre de passagers transportés est inférieur aux prévisions parce que des membres du personnel recruté sur le plan national ont acheté et utilisé leur propre véhicule.

Information sur la réforme du secteur de la sécurité

Réalisation et production d'un court métrage vidéo sur le travail d'éléments des forces de sécurité libériennes comme le Groupe d'intervention d'urgence, notamment les patrouilles de nuit en coopération avec la Police des Nations Unies

Réalisation d'une campagne de promotion de la police de proximité dans les 15 comtés en faisant appel à 12 groupes de communicateurs traditionnels : distribution de 1 000 t-shirts et 50 000 prospectus, conception et production de 2 messages vidéo d'intérêt général qui seront diffusés sur les chaînes publiques de télévision, et diffusion sur Radio MINUL d'une émission hebdomadaire de 60 minutes (rediffusée) pour familiariser les auditeurs avec les problèmes de respect de la loi et de sécurité, y compris sur les initiatives de police de proximité

Production et diffusion sur Radio MINUL d'émissions pour faire connaître les activités des services de sécurité du Gouvernement et de la MINUL en matière de problématique hommes-femmes dans le secteur de la sécurité, notamment par des bulletins d'information réguliers et

Oui

Une campagne de promotion de la police de proximité intitulée « Stop criminality », a été menée dans l'ensemble du pays par 12 groupes de communicateurs traditionnels : 1 500 t-shirts et 9 900 prospectus ont été distribués.

Il a été distribué davantage de t-shirts et moins de prospectus parce que les groupes de communicateurs traditionnels ont signalé que la distribution de t-shirts avait plus d'effet.

2 émissions de radio hebdomadaires portant sur des questions liées à la primauté du droit et à la sécurité (intitulées *Community Court* et *Crime Watch*) ont été produites, ainsi que trois reportages vidéo mettant en valeur le travail de membres des forces de sécurité libériennes.

Une émission hebdomadaire de 60 minutes (intitulée *Crime Watch*) a été produite.

En outre, 12 700 affiches et 3 200 bracelets sur le thème de la police de proximité et la prévention de la criminalité ont été distribués. Pendant deux mois, des jingles publicitaires ont été diffusés 4 fois par jour pour recruter des policières; les campagnes de recrutement d'agentes de police ont aussi été présentées à la radio, pendant les nouvelles, à l'occasion d'annonces et au cours d'émissions sur des sujets d'actualité.

Des programmes radiophoniques (intitulés *Dateline* et *Coffee break*) ont été produits et diffusés, de même que 15 bulletins quotidiens, diffusés deux fois par jour dans 5 langues.

La campagne de recrutement d'agentes dans la Police nationale libérienne a été couverte dans les journaux d'information à la radio, dans 20 messages de service

	<p>20 messages de service public radiophoniques signalés par un indicatif; par la production et la diffusion sur les chaînes nationales de télévision de 2 messages de service public vidéo pour appuyer les campagnes de recrutement et de rétention de personnel dans les services publics chargés de la sécurité, l'accent étant mis en particulier sur l'égalité des sexes; points de presse communs sur diverses questions de sécurité organisés à la MINUL, réunissant la Police des Nations Unies et l'Inspecteur général de la Police nationale libérienne; préparation et diffusion de communiqués de presse sur les campagnes de sensibilisation relatives à la police de proximité, les cérémonies de remise de diplômes et d'autres événements conjoints concernant la Police des Nations Unies et de la Police nationale libérienne</p>	<p>public radiodiffusés ainsi que dans des émissions sur des sujets d'actualité. Les autres événements concernant la Police nationale libérienne ont été couverts dans des points de presse et des émissions de radio (<i>Coffee Break</i> et <i>Crime Watch</i>).</p>
<p>Campagne d'information pour consolider l'autorité de l'État dans tout le pays</p>	<p>Préparation et lancement d'une campagne nationale d'information pour appuyer les préparatifs et l'organisation des élections au Libéria, notamment par des points de presse réguliers qui seront diffusés sur Radio MINUL, des communiqués de presse, 3 reportages quotidiens sur Radio MINUL, 13 bulletins d'information quotidiens et 6 émissions différentes (débat et sujets d'actualité)</p>	<p>Un documentaire présentant des profils d'individus et mettant en valeur le travail de membres des forces de sécurité libériennes a été produit.</p> <p>Les 2 messages de service public vidéo destinés à promouvoir le recrutement et la rétention de personnel dans les services de sécurité nationaux n'ont pas été réalisés parce que la campagne n'avait pas été clairement organisée et manquait d'objectifs précis.</p> <p>15 bulletins d'information quotidiens, des points de presse et 7 émissions hebdomadaires portant sur les élections ont été produits [<i>Around Town, Hannah and Sheriff, Political Happenings, Dis voting Ting, Hot Seat, Back to the Ballot Box</i> et <i>TX24/7</i> (une dramatique)].</p> <p>Une campagne nationale de sensibilisation a été menée avec l'intervention de 12 groupes de communicateurs, notamment des campagnes d'information des futurs électeurs et de promotion de la non-violence, la fourniture d'appui à la Commission électorale nationale pour la campagne d'éducation civique menée dans le comté de Sinoe à l'occasion de l'élection partielle, avec l'intervention de 8 groupes de communicateurs, des spectacles de comédie et la distribution de 100 t-shirts.</p> <p>37 075 prospectus, 5 130 affiches et 6 333 t-shirts ont aussi été distribués, 5 panneaux d'affichage dressés, 1 dramatique a été produite, des messages vidéo sur les élections et la non-violence</p>

<p>Élaboration, en collaboration avec la Commission électorale nationale, de matériaux de sensibilisation essentiels, notamment des émissions radio et vidéo, et des publications, et apport d'un soutien à l'organisation des élections au Libéria, notamment par l'information et la sensibilisation du public au scrutin et à la participation à celui-ci, au moyen de points de presse réguliers et de la diffusion de communiqués de presse, de la définition des sujets à aborder dans 3 courts programmes vidéo éducatifs et 2 documentaires de 20 minutes à produire, et de la publication, dans des numéros trimestriels de <i>UN Focus</i> et sur le site Web de la MINUL, de reportages sur les inscriptions sur les listes électorales, sur la vérification des listes, sur l'éducation civique des électeurs par les partis politiques, sur le déroulement effectif des élections, ainsi que sur des projets de relèvement entrepris par la MINUL et l'équipe de pays des Nations Unies</p>	<p>ont été distribués en 666 exemplaires à des centres vidéo et un spectacle itinérant de comédie a été présenté dans 20 collectivités pour délivrer un message en faveur de la non-violence.</p>
<p>Élaboration et diffusion hebdomadaire sur Radio MINUL de messages clefs dans des communiqués de service public et des dramatiques expliquant la teneur des lois fondamentales du Libéria, notamment le droit à la justice</p>	<p>Des jingles publicitaires ont été coproduits avec la Commission électorale nationale ainsi que 7 émissions portant sur les élections [<i>Around Town, Hannah and Sheriff, Political Happenings, Dis voting Ting, Hot Seat, Back to the Ballot Box et TX24/7</i> (une dramatique)].</p>
<p>Production, pour diffusion hebdomadaire sur Radio MINUL, d'émissions telles que des débats et interviews sur les activités des</p>	<p>2 films vidéo (dramatiques) ont été réalisés pour sensibiliser le public et fournir un appui à l'organisation des élections au Libéria, notamment par l'information et la conscientisation du public libérien concernant le scrutin et la participation des électeurs.</p> <p>Dans le cadre d'une collaboration entre le groupe des activités de proximité de la MINUL et la Commission électorale nationale, ont été élaborés, 1 film éducatif, 22 émissions vidéo d'actualité servant à informer le public sur la tenue d'élections au Libéria et 1 message de service public visant à sensibiliser le public aux préparatifs en matière de sécurité relatifs aux élections.</p> <p>Toutefois, les 2 documentaires de 20 minutes et 3 autres courts métrages éducatifs n'ont pas été produits en raison de l'étendue de la couverture requise pendant la période électorale.</p>
	<p>Oui</p>
	<p>Oui</p>

Campagne d'information pour contribuer à l'amélioration de la situation humanitaire au Libéria	<p>institutions des secteurs juridique, judiciaire et pénitentiaire</p> <p>Préparation et lancement d'une campagne d'information pour encourager les autorités locales et le public à participer résolument aux activités de développement, de réconciliation et de relèvement du pays : recours à 14 groupes de communicateurs traditionnels, distribution de 50 000 prospectus, 1 000 affiches et 5 000 t-shirts, réalisation de 4 vidéos d'information et organisation de 15 séances d'information locales (une par comté), diffusion hebdomadaire d'émissions de Radio MINUL visant à informer le public sur des questions de développement et de relèvement, tenue de points de presse sur les problèmes fonciers au Libéria avec des intervenants invités du Ministère des ressources foncières, des mines et de l'énergie et sur la participation des femmes avec des intervenants invités du Ministère de la condition de la femme et du développement, et diffusion de communiqués de presse</p>	<p>50 séances d'information des populations ont été organisées sur les questions des droits des femmes à l'occasion de la Journée internationale de la femme, 10 groupes de communicateurs assurant chacun 5 journées; 10 402 prospectus, 3 864 affiches et 2 800 t-shirts ont été distribués à cette occasion.</p> <p>Une campagne nationale sur l'exploitation et les sévices sexuels, mobilisant 12 groupes de communicateurs, a été organisée; 5 600 prospectus et 5 500 affiches ont été distribués, ainsi que 2 800 bracelets.</p> <p>Pour marquer les 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste, 8 775 prospectus, 3 500 affiches, 5 099 t-shirts et 1 500 bracelets portant des messages sur les violences sexuelles et sexistes et les droits de l'homme ont également été distribués.</p> <p>Il a été distribué moins de prospectus et plus de t-shirts et d'affiches que prévu, parce que les intervenants sur le terrain ont indiqué que ces derniers supports avaient plus d'effet que les prospectus.</p> <p>6 séances d'information appuyées par la projection de vidéos ont été organisées dans 6 comtés pour promouvoir le lancement de la loi sur l'enfance</p> <p>16 émissions hebdomadaires ont été diffusées sur Radio MINUL.</p> <p>2 activités d'information appuyées par des vidéos ont été organisées pour informer le public sur les questions de développement et de relèvement.</p> <p>6 nouveaux films vidéo ont été produits pour sensibiliser les autorités locales et le public et les engager à s'impliquer résolument dans les activités de développement, de relèvement et de réconciliation.</p>
--	---	---

<p>Campagne d'information pour contribuer aux progrès en ce qui concerne la réadaptation des personnes touchées par la guerre et leur réinsertion dans les communautés d'accueil</p>	<p>Préparation et lancement d'une campagne d'information sur la conduite des élections au Libéria, notamment par des points de presse réguliers, la diffusion de communiqués de presse, 3 reportages quotidiens sur Radio MINUL et 13 bulletins d'information quotidiens, ainsi que 6 émissions hebdomadaires distinctes sur des sujets d'actualité et des débats</p>	<p>12 bulletins d'information quotidiens</p>
	<p>Lancement d'une campagne d'information à l'échelon national : distribution de 40 000 prospectus, 1 000 affiches et 5 000 t-shirts, intervention de 14 groupes de communicateurs traditionnels, diffusion de 6 bulletins d'information quotidiens sur Radio MINUL, diffusion des émissions telles que <i>Dateline Liberia</i> (3 fois par semaine) et <i>Coffee Break</i> (5 fois par semaine), tenue régulière de points de presse, diffusion de communiqués de presse, publication dans les numéros trimestriels de la revue <i>UN Focus</i> et sur le site Web de récits présentant des projets de réinsertion et de relèvement menés à bien par la MINUL et l'équipe de pays des Nations Unies</p>	<p>Une campagne a été organisée à l'échelle nationale sur les questions liées au VIH/sida et aux droits des enfants, faisant intervenir 12 groupes de communicateurs; 9 200 prospectus, 5 206 t-shirts et 1 800 bracelets ont été distribués.</p> <p>Il a été distribué moins de prospectus et plus de t-shirts et d'affiches que prévu parce que les intervenants sur le terrain ont indiqué que ces derniers supports avaient plus d'effet que les prospectus.</p>
	<p>Organisation de 60 séances d'information des populations (4 par comté) et diffusion d'émissions radiophoniques mensuelles de sensibilisation dans les 15 comtés, tenue régulière de points de presse et diffusion de communiqués de presse pour informer le public sur la problématique des droits de l'homme, y compris sur le mandat et les fonctions de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, production et diffusion sur Radio MINUL d'émissions hebdomadaires et</p>	<p>La Mission a produit 15 bulletins d'information quotidiens en 5 langues, des jingles, 50 annonces publicitaires et des reportages hebdomadaires relatifs aux populations touchées par le conflit.</p> <p>60 sessions d'information des populations ont été tenues sur le VIH/sida, les droits de l'homme et la violence sexuelle et sexiste (l'exploitation et les sévices sexuels et le viol).</p> <p>10 représentations de spectacles itinérants ont été organisées dans 10 collectivités locales sur les violences sexuelles et sexistes, la non-violence, les viols d'enfants, les droits des femmes et la célébration de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies.</p> <p>Des séances d'information des populations ont été appuyées par la promotion de 2 événements sur les droits</p>

	<p>production, pour diffusion sur des chaînes de télévision nationales, de 2 communiqués vidéo de service public et de 1 court métrage dramatique portant sur des sujets spécifiques comme les droits de l'enfant, la stigmatisation des personnes atteintes du VIH/sida, l'exploitation et les sévices sexuels ou le viol</p>	<p>des enfants (campagnes de vaccination contre la polio et la fête des enfants).</p> <p>2 rencontres avec des collectivités locales ont été organisées pour réfléchir aux causes des viols d'enfants et sensibiliser pour prévenir ces sévices; 1 600 bracelets ont été distribués à cette occasion.</p> <p>2 campagnes radiophoniques ont été menées et la Mission a produit 35 émissions et bulletins d'information, ainsi que 21 jingles publicitaires et tenu 3 points de presse.</p> <p>4 nouveaux programmes vidéo ont été produits pour informer et sensibiliser la population sur des sujets spécifiques dans le domaine des droits de l'homme comme les droits de l'enfant, la stigmatisation des personnes atteintes du VIH/sida, l'exploitation et les sévices sexuels ou le viol.</p> <p>8 émissions radiophoniques hebdomadaires ont été diffusées.</p> <p>20 messages et jingles de service public ont été diffusés quotidiennement.</p>
	<p>Diffusion 2 fois par semaine sur Radio MINUL d'émissions d'information et d'éducation sur les questions liées au VIH/sida</p>	<p>4 émissions hebdomadaires ont été produites (<i>Staying Alive, Let's Talk About Sex, Women's World et Health is our Wealth</i>).</p>
Services de sécurité	<p>Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux 181 postes de garde de toutes les installations de la MINUL situées dans les 15 comtés du Libéria</p>	<p>Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à 144 postes de garde tandis que 26 autres postes de garde ont fait l'objet de services de sécurité uniquement 12 heures par jour, 7 jours sur 7.</p> <p>Le niveau des services de sécurité fourni était fondé sur l'évaluation des risques de sécurité.</p>
Protection rapprochée	<p>Services de sécurité rapprochée 24 heures sur 24 pour 3 hauts responsables de la Mission et toutes les personnalités en visite ayant au moins rang de sous-secrétaire général</p>	<p>Oui</p>

Plan de sécurité et évaluation des risques de sécurité	Mise à jour semestrielle du plan de sécurité et 2 procédures annuelles d'évaluation des risques de sécurité	<p>Oui</p> <p>Le plan de sécurité et la procédure d'évaluation des risques de sécurité ont été actualisés en décembre 2011 et ont été approuvés par le Département de la sûreté et de la sécurité en janvier 2012. Toutefois, les modalités révisées promulguées par le Département prévoient que le plan devra être actualisé tous les ans, ou immédiatement après des changements intervenus dans les conditions de sécurité opérationnelle ou les programmes s'y rapportant.</p>
Plan de coordination en cas d'urgence	Vérification, tous les ans, du plan de coordination en cas d'urgence de la Mission, notamment le système de gestion intégrée de la sécurité	Cet exercice a été réalisé dans toutes les régions à l'exception de Monrovia (mené en août et septembre 2012) et Buchanan (repoussé à cause des préparatifs des élections et de la saison des pluies).
Normes minimales de sécurité opérationnelle et normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile propres à chaque pays	Mise à jour annuelle de l'enquête sur les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité opérationnelle applicable au domicile propres à chaque pays	Oui
Programmes de formation en matière de sécurité	Programmes de formation à l'intention de 75 agents de sécurité (30 recrutés sur le plan national et 45 sur le plan international), portant notamment sur la protection et la prévention incendie, le commandement des opérations et les interventions de base, et formation de 20 agents recrutés sur le plan international à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence	<p>200 membres du personnel recruté sur le plan international et 138 membres du personnel recruté sur le plan national ont reçu des formations sur différents sujets liés à la sécurité.</p> <p>Le nombre plus élevé de membres du personnel formé provient du fait qu'un certain nombre de programmes de formation ont été rendus obligatoires.</p> <p>La formation à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence n'a pas été dispensée parce qu'une séance de formation avait déjà été organisée en avril 2011.</p>
Transports maritimes	<p>Exploitation d'un cargo côtier</p> <p>Stockage et fourniture de 600 000 litres de carburant pour transports maritimes</p>	<p>Oui</p> <p>750 000 litres de carburant pour transports maritimes ont été livrés.</p> <p>Une quantité de carburant plus élevée que prévue a été consommée parce que le navire a assuré des transports maritimes à l'appui des élections à la fois au Libéria et en Côte d'Ivoire.</p>

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	7 256,8	7 110,2	146,6	2,0
Contingents	182 586,0	185 041,2	(2 455,2)	(1,3)
Police des Nations Unies	26 236,4	24 823,2	1 413,2	5,4
Unités de police constituées	19 886,3	20 957,0	(1 070,7)	(5,4)
Total partiel	235 965,5	237 931,6	(1 966,1)	(0,8)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	91 091,8	95 772,5	(4 680,7)	(5,1)
Personnel recruté sur le plan national	16 148,7	17 261,2	(1 112,5)	(6,9)
Volontaires des Nations Unies	12 234,0	11 523,4	710,6	5,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	881,5	508,3	373,2	42,3
Total partiel	120 356,0	125 065,4	(4 709,4)	(3,9)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	1 561,6	1 270,3	291,3	18,7
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	1 042,2	524,3	517,9	49,7
Voyages	2 848,3	2 270,3	578,0	20,3
Installations et infrastructures	54 339,0	54 386,5	(47,5)	(0,1)
Transports terrestres	9 708,0	10 594,7	(886,7)	(9,1)
Transports aériens	65 325,1	58 164,2	7 160,9	11,0
Transports maritimes ou fluviaux	3 115,1	3 006,9	108,2	3,5
Communications	12 633,9	11 403,0	1 230,9	9,7
Informatique	4 068,6	4 076,2	(7,6)	(0,2)
Santé	7 576,5	7 723,1	(146,6)	(1,9)
Matériel spécial	2 428,0	2 219,0	209,0	8,6
Fournitures, services et matériel divers	3 592,1	3 281,7	310,4	8,6
Projets à effet rapide	1 000,0	1 000,0	–	–
Total partiel	169 238,4	159 920,2	9 318,2	5,5
Total brut	525 559,9	522 917,2	2 642,7	0,5
Recettes provenant des contributions du personnel	12 316,3	11 510,6	805,7	6,5
Total net	513 243,6	511 406,6	1 837,0	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	52,8	52,8	–	–
Total	525 612,7	522 970,0	2 642,7	0,5

^a Dont 52 800 dollars du Gouvernement allemand.

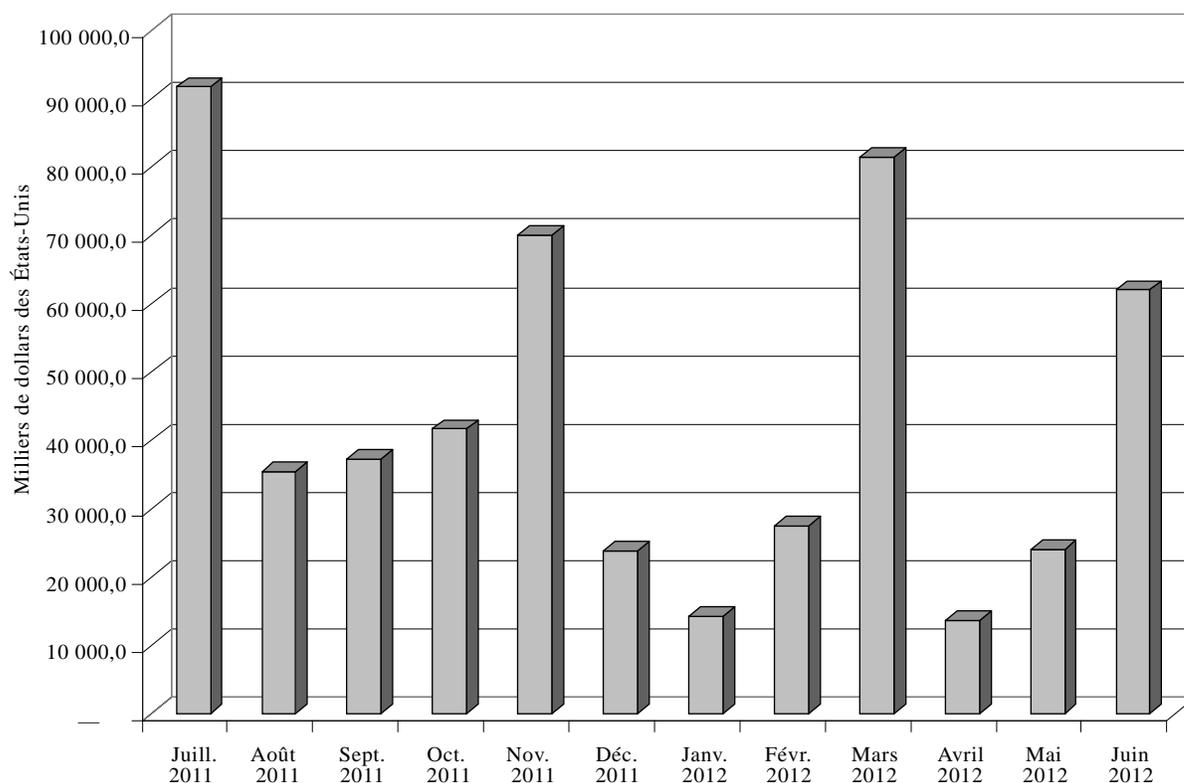
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	235 965,5	2 163,0	238 128,5
II. Personnel civil	120 356,0	5 320,0	125 676,0
III. Dépenses opérationnelles	169 238,4	(7 483,0)	161 755,4
Total	525 559,9	–	525 559,9
Pourcentage de réaffectations			1,4

50. Pendant l'exercice considéré, des fonds initialement affectés aux dépenses opérationnelles ont été réaffectés pour couvrir le dépassement des crédits prévus au titre des déplacements pour relève des contingents et des unités de police constituées, et au titre des traitements et prestations du personnel recruté sur le plan international.

C. Évolution des dépenses mensuelles



51. Les pics de dépenses observés en juillet et novembre 2011 et en mars et juin 2012 s'expliquent par la comptabilisation des engagements et des décaissements effectués pour rembourser aux gouvernements les services rendus et le matériel utilisé par leurs contingents et unités de police constituées. Les engagements et décaissements comptabilisés en juillet 2011 et juin 2012 étaient également destinés à la location et à l'exploitation de la flotte aérienne de la Mission.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	854,0
Recettes diverses ou accessoires	4 345,5
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(13,2)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	3 633,4
Total	8 819,7

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	31 744,7
Unités de police constituées	3 855,4
Total partiel	35 600,1
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	17 544,8
Communications	6 319,3
Santé	6 782,5
Matériel spécial	2 219,0
Total partiel	32 865,6
Total	68 465,7

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} novembre 2008	Septembre-octobre 2008
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} novembre 2008	Septembre-octobre 2008
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,6	1 ^{er} novembre 2008	Septembre-octobre 2008
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-5,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	3 534,7
Contributions volontaires en nature	–
Total	3 534,7

^a Y compris la valeur locative des locaux mis à disposition par le Gouvernement et le montant des droits sur les transports aériens et des taxes sur les passagers dont la Mission est exemptée.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	146,6	2,0 %

52. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des indemnités de subsistance (missions), le taux de vacance de postes moyen ayant été plus élevé que prévu – de 3 %, au lieu des 2 % inscrits au budget –, et au titre des indemnités pour cause de décès ou d'invalidité, aucune demande n'ayant été déposée au cours de l'exercice considéré. La sous-utilisation de ces crédits est en partie contrebalancée par le dépassement des crédits prévus pour financer les voyages au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des observateurs : au lieu des 260 allers simples d'un coût unitaire de 2 513 dollars inscrits au budget, il y en a eu 354, d'un coût unitaire moyen de 1 970 dollars.

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
	(2 455,2)	(1,3 %)
Contingents		

53. L'écart tient essentiellement au dépassement des crédits prévus au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard, au titre des indemnités journalières, le taux de vacance de postes ayant été inférieur aux prévisions – de 0,5 %, au lieu des 2 % inscrits au budget –, et au titre des déplacements pour relève, en raison du recours accru aux vols affrétés plutôt qu'aux moyens aériens de l'ONU, la Mission ayant limité le transport aérien sur de longues distances depuis que son avion à grosse charge utile a été remplacé par un appareil plus petit.

54. Ce dépassement est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des indemnités de permission, car les membres du contingent répondant au critère y donnant droit – avoir accompli six mois de service – ont été moins nombreux que prévu; au titre des indemnités de subsistance (missions), car les officiers d'état-major du quartier général des forces ont accompli un temps de service plus long et ont donc été moins nombreux à bénéficier du taux supérieur accordé pendant les 30 premiers jours; au titre des indemnités pour cause de décès ou d'invalidité, car il y a eu moins de demandes déposées; au titre des rations, car les besoins ont été revus à la baisse pour prendre en compte les membres des contingents en permission; et au titre du matériel appartenant au contingent, lorsqu'il n'a pas été déployé ou disponible.

	<i>Écart</i>	
	1 413,2	5,4 %
Police des Nations Unies		

55. L'écart s'explique principalement par la sous-utilisation des crédits prévus pour financer : les indemnités de subsistance (missions), en raison d'un taux de vacance de postes moyen plus élevé que prévu – de 9 %, au lieu des 5 % inscrits au budget –; les voyages au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des policiers, en raison du coût moyen moins élevé que prévu des transports aériens (au lieu des 946 allers simples d'un coût unitaire de 2 726 dollars inscrits au budget, il y en a eu 1 131, d'un coût unitaire moyen de 2 004 dollars); les indemnités pour cause de décès ou d'invalidité, aucune demande n'ayant été déposée; et les rations, le stock existant n'ayant pas été reconstitué.

	<i>Écart</i>	
	(1 070,7)	(5,4 %)
Unités de police constituées		

56. L'écart s'explique principalement par le dépassement des crédits prévus au titre des déplacements pour relève, en raison du recours accru aux vols affrétés plutôt qu'aux moyens aériens de l'ONU, la Mission ayant limité le transport aérien sur de longues distances depuis que son avion à grosse charge utile a été remplacé par un appareil plus petit. Ce dépassement est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits au titre du matériel appartenant aux contingents, lorsqu'il n'a pas été déployé ou disponible, et au titre des indemnités pour cause de décès ou d'invalidité, aucune demande n'ayant été déposée au cours de l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(4 680,7)	(5,1 %)

57. L'écart tient principalement au dépassement des crédits prévus pour financer les traitements des fonctionnaires recrutés sur le plan international et les dépenses communes de personnel les concernant, en raison d'un taux de vacance de postes inférieur aux prévisions – de 7,8 % au lieu des 15 % inscrits au budget –, et pour financer les indemnités de subsistance (missions) dues aux agents du Service mobile jusqu'au 30 septembre 2011. Ce dépassement est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des contributions du personnel, dont les taux ont été révisés en application de la résolution 66/235 A de l'Assemblée générale.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 112,5)	(6,9 %)

58. L'écart s'explique principalement par le fait que le taux de vacance de postes a été inférieur aux prévisions – de 5,3 %, au lieu des 7 % inscrits au budget –; que 50,4 % des postes d'agent des services généraux se trouvaient, au 30 juin 2012, dans une catégorie de rémunération supérieure à celle qui avait été prévue dans le budget (échelon 8 de la classe G-3); et que des heures supplémentaires ont dû être payées aux techniciens chargés d'entretenir les groupes électrogènes de la Mission et au personnel chargé d'assurer la sécurité pendant les élections.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	710,6	5,8 %

59. L'écart s'explique principalement par le fait que les crédits prévus au titre des congés de détente n'ont pas été utilisés, les moyens aériens de la Mission ayant permis d'assurer un service de navettes.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	373,2	42,3 %

60. L'écart tient essentiellement au fait qu'un seul fonctionnaire a été recruté pour assurer l'appui électoral, au lieu des quatre prévus dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	291,3	18,7 %

61. L'écart s'explique principalement par le fait que le taux de vacance de postes a été supérieur aux prévisions – de 12,5 % au lieu des 8 % inscrits au budget –, et que les voyages des surveillants pénitentiaires ont été moins nombreux que prévu (au lieu des 58 allers simples d'un coût unitaire de 1 850 dollars, il y en a eu 27, d'un coût unitaire moyen de 2 396 dollars).

	<i>Écart</i>	
Consultants	517,9	49,7 %

62. L'écart tient principalement à la sous-utilisation des crédits prévus au titre des consultants non formateurs, en raison du recours à des consultants recrutés localement, qui coûtent moins cher que les consultants étrangers, et de l'ajournement de certaines activités; et au titre des formateurs, en raison de l'annulation de formations, notamment celles en rapport avec les élections, et du recours à des formateurs internes plutôt qu'externes.

	<i>Écart</i>	
Voyages	578,0	20,3 %

63. L'écart s'explique principalement par la sous-utilisation des crédits, parce que le nombre de voyages effectués a été inférieur aux prévisions, que ces voyages ont coûté moins cher que prévu, les destinations ayant été modifiées selon que les déplacements étaient organisés à des fins de formation ou non, et que certaines activités de formation ont été annulées ou ajournées en raison de l'indisponibilité des candidats.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(886,7)	(9,1 %)

64. L'écart s'explique essentiellement par des dépenses supérieures aux prévisions au titre du carburant diesel, qui a coûté 38,2 % de plus que prévu (0,94 dollar/litre au lieu de 0,68 dollar/litre) et au titre de la réparation, de l'entretien et des pièces de rechange, en raison de la vétusté du parc de véhicules de la Mission. Le dépassement de ces crédits est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus pour l'achat de véhicules, lequel a été annulé à la suite d'une redéfinition des priorités de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	7 160,9	11,0 %

65. L'écart s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre de la location et de l'exploitation des aéronefs et des services de transport aérien de la Mission. En effet, à la suite d'une réorganisation de la composition de la flotte, l'avion à grosse charge utile a été remplacé par un avion de capacité moindre, qui a été peu utilisé pour assurer la relève des contingents; de plus, le contrat relatif à un hélicoptère commercial a été résilié. La sous-utilisation de ces crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses de carburant aviation supérieures de 32,5 % aux prévisions (1,1 dollar/litre au lieu de 0,83 dollar/litre).

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	108,2	3,5 %

66. L'écart tient essentiellement à la sous-utilisation des crédits, la Mission s'étant fait rembourser les services d'appui qu'elle avait fournis à l'ONUCI.

	<i>Écart</i>	
Communications	1 230,9	9,7 %

67. L'écart s'explique par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des communications commerciales, car le contrat de services Internet a tardé à prendre effet et une fois prêt, son coût a baissé; et au titre du soutien logistique autonome, car le matériel de transmission à haute fréquence déployé n'est pas le moyen de communication principal des contingents et n'est donc pas remboursable.

	<i>Écart</i>	
Santé	(146,6)	(1,9 %)

68. L'écart s'explique essentiellement par des taux de remboursement du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome plus élevés que prévu, conformément à la résolution 65/292 de l'Assemblée générale, par le coût du fret aérien et par l'acquisition de défibrillateurs, dont il y avait un besoin urgent.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	209,0	8,6 %

69. L'écart tient principalement au fait que certains pays fournissant des contingents n'ont pas assez de matériel d'observation pour être complètement autonomes sur le plan logistique, et que le matériel de neutralisation des engins explosifs est classé, depuis le 1^{er} janvier 2012, parmi les biens de la force et, à ce titre, n'est plus remboursable comme du matériel de soutien logistique autonome.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	310,4	8,6 %

70. L'écart s'explique principalement par la sous-utilisation des crédits prévus pour l'acquisition de matériel, parce que la Mission n'a pas réussi à trouver un fournisseur de pièces de rechange d'équipements sportifs qui lui convienne et que les achats de matériel ont été limités; et pour l'achat de rations, parce que la Mission a réduit le niveau des stocks requis, le ramenant à 7 jours de réserve au lieu de 14. La sous-utilisation de ces crédits est en partie contrebalancée par le dépassement des crédits prévus au titre des honoraires, des fournitures et des services, du fait que les cours du Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources ont été payants, contrairement aux prévisions, et que des activités de formation obligatoires et essentielles et des services divers ont été exécutés, donnant lieu à des dépenses imprévues liées aux services de gestion des voyages.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

71. En ce qui concerne le financement de la MINUL, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2012, soit 2 642 730 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2012, soit 8 819 700 dollars, provenant des intérêts créditeurs (854 000 dollars), des recettes diverses ou accessoires (4 345 500 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 633 400 dollars), déduction faite des ajustements sur périodes antérieures (13 200 dollars).
